

MOODY'S



Photos AFP - montage IO

Un diagnostic partagé...

Le capital financier américain, par la voix de l'agence Moody's, vient d'adresser un avertissement retentissant au gouvernement Hollande. Immédiatement, le gouvernement fait acte d'allégeance.

Un « *proche du chef de l'Etat* » déclare dans une dépêche de l'Agence France-Presse (20 novembre) : « *Le diagnostic de Moody's correspond à celui du gouvernement et celui décrit dans le rapport Gallois* ».

Et d'ajouter : « *Ceci valide notre stratégie économique.*

Jamais, en aussi peu de temps, un gouvernement n'aura engagé autant de réformes en France ».

Le ministre des Finances, Pierre Moscovici, avait déclaré auparavant que toute cette affaire incite le gouvernement à « *mettre en oeuvre rapidement* » ses réformes.

Des « réformes » pour lesquelles le gouvernement cherche éperdument la collaboration

des organisations syndicales, sans lesquelles, il le sait,

il ne pourra venir à bout de la résistance de la classe ouvrière française.

D'où le « comité de suivi »

que le gouvernement voudrait

mettre en place, pour associer

les organisations syndicales

à la mise en oeuvre du pacte

de compétitivité annoncé

le 6 novembre (20 milliards d'exo-

nérations patronales, financées

par une hausse de la TVA et

des coupes supplémentaires

dans les services publics

et la Sécurité sociale).

D'où le « compromis historique »

voulu par Hollande dans la négo-

ciation en cours visant à détruire

le CDI et à ressusciter

les « accords de compétitivité »

lancés sans succès par Sarkozy

(lire page 4). Qu'il y parvienne,

c'est une tout autre affaire.

Y. L.

L'agence de notation financière américaine Moody's abaisse la note de la France. Elle exige des "réformes" pour restaurer les profits des capitalistes. Le gouvernement approuve, mais le "compromis historique" dont il a besoin avec les syndicats est loin d'être réalisé...

Le Medef avance ses propositions (lire page 4).

Le gouvernement Hollande promet à Wall Street des "réformes" en France

Yan Legoff

Le 19 novembre, l'agence de notation financière américaine Moody's a décidé que la France perdait sa note « AAA ». Autre porte-parole des marchés financiers, l'agence Standard &

Poor's avait déjà fait de même en janvier dernier. Dans son communiqué, Moody's pointe, dans l'état de la France, « *de multiples défis structurels, dont sa perte de compétitivité graduelle et soutenue, et les rigidités durables de ses marchés du travail, de biens et de services* ».

L'agence dénonce en particulier « *une législation très protectrice pour les CDI* ». Elle félicite le gouvernement Hollande pour avoir annoncé « *des mesures censées s'attaquer à certains de ces défis structurels* ». Elle salue son « *fort engagement en faveur des réformes structurelles et de la consolidation budgétaire* », pointant en particulier le plan de 20 milliards d'euros d'exonérations fiscales au bénéfice des patrons, annoncé le 6 novembre.

Mais elle ajoute aussitôt : « *Toutefois, ces mesures ne devraient pas, seules, avoir l'ampleur suffisante pour rétablir la compéti-*

tivité, et Moody's rappelle que le bilan des gouvernements français successifs dans la mise en oeuvre de telles mesures au cours des deux dernières décennies a été maigre. »

LÀ OÙ LE BÂT BLESSE...

Ce que Moody's reconnaît ici, c'est que la lutte de classe en France, depuis des décennies, n'a cessé d'entraver les plans du capital financier et des gouvernements successifs.

Cela fait des lustres que les capitalistes exigent d'en finir avec la Sécurité sociale, avec le Code du travail, les statuts. Des coups ont été portés, certes.

Mais il faudrait, pour satisfaire Wall Street, aller beaucoup plus loin, et faire en sorte que les mesures annoncées soient bien mises en œuvre. C'est toute la question... Il ne suffit pas d'appeler les syndicats, comme Hollande l'a encore fait, le 13 novembre, à signer, pour mettre à bas le Code du travail, un « *compromis historique* », pour lequel les patrons viennent de remettre un document de « *négociations* » (lire page 4).

Il ne suffit pas de mettre en place un Haut Conseil pour le financement de la protection sociale visant à dégager, avec ces syndicats, « *un diagnostic partagé* » pour mettre à bas la Sécurité sociale telle qu'elle a été conquise en 1945.



"Nous devons agir d'une manière unie entre syndicats et patronat (...), entre la droite et la gauche, car la situation est grave"

Laurence Parisot, le 20 novembre (AFP)

Comme l'a déclaré Laurence Parisot, présidente du Medef, au soir de l'allocation présidentielle du 13 novembre, le compromis sera historique... s'il est signé. Et c'est bien là que le bât blesse, pour Moody's et le capital financier !

RIEN N'EST JOUÉ

Le journaliste du *Monde* Michel Noblecourt, bien que partisan déclaré de l'intégration des syndicats, ne peut que constater, sur son blog, le 16 novembre : « *Emploi : le "compromis historique" s'éloigne*. » Il écrit : « *Il est quasiment acquis que la CGT, qui a accusé encore le Medef, le 15 novembre, de vouloir imposer "une régression historique" en voulant transformer le contrat à durée indéterminée (CDI) "en contrat précaire et licencier à sa guise, ne signera pas (...). A défaut d'une signature de la CGT, (le "compromis") a peu de chances d'être "historique", mais plus il y aura de signataires, plus le législateur sera tenu de le reprendre tel quel dans un texte de loi. L'objectif est d'arriver à ce que Force ouvrière se joigne à la CFDT et aux autres syndicats pour signer, ce qui est loin d'être acquis.* »

L'indépendance des organisations syndicales est au cœur de la situation. Rien n'est joué. ■

Derrière la crise de l'UMP

Le duel fratricide entre Fillon et Copé désintègre le principal parti de droite... et tout le régime de la V^e République se déstabilise

Gérard Bauvert

Un épisode, aussi significatif soit-il de la décomposition des institutions et des partis qui ont lié leur sort à ces dernières, ne saurait faire oublier l'essentiel, rappelé d'une certaine façon par *Informations ouvrières* (n° 226), citant le directeur de la rédaction d'*Enjeux-Les Echos* au lendemain de l'annonce, par Jean-Marc Ayrault, du plan de compétitivité : « Jean-François Copé aurait mieux fait de se taire. Dire que le "pacte de compétitivité" décidé par le gouvernement Ayrault est "un tour de passe-passe fondé sur un mensonge d'Etat" est un mensonge d'un chef de parti qui ne se révèle pas là un homme d'Etat, fondé sur un tour de passe. » C'est que l'état de déliquescence du principal parti de la droite française (déliquescence qui certes ne date pas d'hier, mais qui vient de franchir une étape — peut-être décisive —, pour l'avenir de l'UMP en tout cas) nécessite que les institutions financières (FMI, Banque mondiale, Union européenne) et leurs représentants naturels en France, tels la présidente du Medef, le directeur des *Echos*, etc., rappellent à l'ordre ceux qui aujourd'hui,



Photo AFP

s'avèrent incapables de défendre sérieusement et avec quelques chances de succès leurs intérêts. Car pour le capital financier, la seule question qui vaille en dernière instance dans une situation de crise généralisée du système, reste : qui est le mieux à même de réaliser les objectifs « structurels » tant de fois différés, faire baisser ce qu'ils appellent « coût du travail », ou bien encore « compétitivité » ? A cette question, les journaux et les grands patrons qui, de façon

générale, parlent au nom des capitalistes, ont répondu : sans conteste, il n'y a que l'actuel gouvernement Hollande-Ayrault qui soit en mesure de mettre en œuvre une remise en cause d'une telle ampleur de toutes les conquêtes sociales et des droits via les « conférences » dites sociales ou les prétendues négociations, dont l'ordre du jour est fixé essentiellement par le Medef. Ainsi, au-delà des commentaires, sarcasmes et « reportages d'ambiance » qui ont émaillé ces deux

“On n'a pas intérêt à rester seuls sur le navire en pleine tempête”

(Un responsable du PS)

derniers jours (et nuits) les journaux, les chaînes de télévision, sans oublier l'inévitable Internet, un certain nombre « d'observateurs sérieux » font état de « sentiments mitigés » que l'on peut résumer ainsi : « L'UMP est dans un tel état que dans cette conjoncture difficile, Hollande va pouvoir avancer sans être trop gêné... mais en même temps, nos institutions nécessitent qu'il y ait une opposition crédible, responsable... Ce serait dangereux que l'UMP ne s'en remette pas. » Un responsable du PS ajoutait, bien sûr sous couvert d'anonymat : « La crise de l'UMP est une bonne chose, mais pas trop longtemps. On n'a pas intérêt à rester seuls sur le navire en pleine tempête. » On ne le lui fait pas dire. ■

Conférence ouvrière nationale pour l'unité et la résistance, le 1^{er} décembre

Le point de vue d'un délégué

La parole à...

Régis André,
délégué syndical CGT
transport Calberson

Quelle est la situation dans ton entreprise ?

Dans mon entreprise Calberson, la direction a annoncé la fermeture d'une ou deux agences sur trente-huit. Il y a trois semaines, les gars ont débrayé, à la suite d'un ras-le-bol général. Il n'y a pas eu de grève depuis vingt ans ; pourtant, la situation est intenable. Il faut que ça change impérativement ! Un collègue a eu l'idée de créer un site Internet pour l'ensemble des délégués CGT Calberson. L'objectif est de se rassembler et de se coordonner, afin d'avoir plus de poids. C'est une bonne chose que les dirigeants des syndicats prennent leurs responsabilités, mais nous aimerions être consultés davantage et pouvoir faire entendre nos revendications et nos droits.

Que penses-tu des annonces du Premier ministre ?

C'est incompréhensible ! Hollande et le PS annoncent qu'ils n'augmenteront pas la TVA, puis ils annoncent le contraire. Ça fait peur ! Le gouvernement donne un crédit d'impôt de vingt milliards aux

patrons, mais c'est un crédit sur nos impôts, sur notre argent. Ce sont toujours les mêmes qui payent, rien n'a changé. Si on les écoute, on devrait déjà être content d'avoir un boulot, et il faudrait payer sans rien dire. Leur objectif est de tout privatiser, comme ils l'ont fait à la SNCF. Ils vont finir par y arriver. Ils veulent privatiser la Sécu pour que nous nous assurions auprès des compagnies d'assurance. J'ai entendu que le gouvernement veut économiser 3 milliards d'euros sur la fonction publique. Où vont-ils les prendre ? Il n'y a déjà pas suffisamment d'enseignants, d'infirmières... Ils ont ouvert l'Union européenne pour que les entreprises puissent délocaliser et obtenir de la main-d'œuvre bon marché ; et maintenant, les plans de licenciements se succèdent, comme à PSA. Le vote du PCF contre le budget au Sénat est une bonne chose. Les déclarations des Verts qui se posent la question de quitter le gouvernement, c'est bien. Ils posent le problème essentiel. Pourquoi le PCF et les Verts ne se regroupent-ils pas pour s'opposer à la politique du gouvernement ? Il ne suffit pas de faire des déclarations. J'ai été délégué du Front de gauche à l'élection présidentielle, car il y en avait au moins un qui avait de la gueule contre les patrons ; mais qu'a-t-il fait depuis ? Mélenchon, un coup c'est oui, un coup c'est

non. Il ne fait pas son boulot. Il attend un mouvement pour se montrer et essayer de récupérer. Je l'ai vu à une manifestation syndicale CGT, il était là en touriste.

Tu es délégué à la conférence du 1^{er} décembre par dix travailleurs et syndicalistes. Qu'en penses-tu ? Qu'en attends-tu ?

Je trouve que cette conférence ouvrière est une bonne idée. Il va falloir faire quelque chose, on ne peut pas rester comme ça. Il faudrait manifester en direction du gouvernement et au Parlement, à l'Élysée, jusqu'à ce que Hollande lâche. Il faut leur faire voir que nous existons, qu'ils prennent en compte notre situation. Avec ton salaire, tu ne parviens plus à tout payer après avoir réglé le loyer. Au Portugal, ils ont eu raison d'entourer le palais constitutionnel. En Afrique du Sud, après la massacre de Marikana, la grève s'est poursuivie et amplifiée, malgré la répression. C'est un encouragement. C'est un pays riche, mais les richesses sont confisquées par les compagnies minières. Si on s'y met tous en Europe, que pourrait faire l'Union européenne ? La grève en Espagne et au Portugal contre l'austérité est un événement important, qui pose la question de l'indépendance du mouvement ouvrier. La Confédération européenne des syndicats joue un jeu inacceptable. Pour notre prochaine réunion du 24 novembre, j'ai invité un délégué syndical qui a accepté de venir.

Propos recueillis le 17 novembre

Chantage à l'emploi chez Renault-Nissan

Le 8 novembre, la direction de Renault, en Espagne, a fait signer, au nom de la compétitivité, un accord pour la période 2014-2016 mettant en place le roulement des effectifs 7 jours sur 7. Les intérimaires seraient embauchés en CDI sur la période. A l'usine Nissan, à Barcelone, c'est carrément une baisse des salaires que veut obtenir la direction, sous la promesse d'un accroissement de la production. Ce chantage à l'emploi, Renault-Nissan le met en œuvre aussi en France. La direction du groupe a laissé jusqu'à janvier aux syndicats pour signer « un accord de compétitivité » contre un engagement de ne pas fermer d'usines. Pour les salariés : une plus grande flexibilité, l'augmentation des jours travaillés, et une mobilité forcée entre les différentes usines du groupe ! Bref, une réfiguration des « accords de maintien dans l'emploi » que le Medef a présentés dans son document sur la négociation nationale en cours sur « la sécurisation de l'emploi ». « Il faut que les partenaires sociaux le signent. C'est la condition pour qu'il ait une force », a déclaré, le 16 novembre sur RTL, à propos du projet d'accord à Renault, le ministre Montebourg.

ÉDITORIAL

Madrid-Paris : non aux pactes !

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Baissant la note de la France, ce 19 novembre, l'agence Moody's dit ses raisons : pour le capital financier américain, le « marché du travail » en France est trop rigide, la classe ouvrière trop protégée contre les licenciements, et le gouvernement Hollande-Ayrault trop timide dans les réformes !

Faites-nous confiance, plaide aussitôt le ministre « socialiste » Moscovici, qui cite « les réformes que nous avons engagées : le pacte de compétitivité, notre agenda de réforme, le redressement des comptes publics ». Quant à Laurence Parisot (Medef), elle saisit l'occasion pour exiger « des réformes structurelles très rapidement sur l'assurance maladie, sur les retraites », et en appeler au « consensus (...) d'une manière unie entre syndicats et patronat (...) et entre la droite et la gauche ».

Les uns et les autres, sans doute, regardent avec envie le « pacte » signé par les organisations syndicales (UGT et Commissions ouvrières) avec les patrons de Renault en Espagne. Un pacte par lequel les syndicats organisent eux-mêmes flexibilité, allongement du temps de travail, baisse du pouvoir d'achat des salaires et introduction d'un nouveau « contrat de travail » payé moins des trois quarts de celui d'un ouvrier qualifié !

On reconnaît là le pacte de compétitivité auquel le gouvernement Ayrault prétend, en France, à une autre échelle, lier les organisations syndicales.

Mais ce n'est pas si simple...

Car le 14 novembre, vingt-quatre heures après la signature de ce pacte, plus de quatre millions de travailleurs en grève déferlaient dans les rues de toutes les localités d'Espagne, à l'appel de leurs centrales syndicales. Au-delà des slogans officiels, les deux mots d'ordre qui ont dominé ces manifestations furent : « Retrait du plan Rajoy ! » et « *Dehors le gouvernement Rajoy, démission !* » (1).

En Espagne, deux voies s'offrent au mouvement ouvrier : ou bien le pacte social qui fait des organisations les supplétifs de la troïka Union européenne-FMI-BCE (et donc du capital financier nord-américain) ; ou l'indépendance des organisations ouvrant la voie à la mobilisation de masse, la grève générale, travailleurs et organisations unis, qui bloque le pays pour bloquer les plans.

En France, cette alternative se profile : tandis que gouvernement et patronat exigent des organisations syndicales qu'elles participent au consensus pour démanteler le Code du travail et la Sécurité sociale, se multiplient, dans de nombreux secteurs, les manifestations d'un mouvement de résistance qui se cherche. Cette question sera, sans doute, au cœur des débats de la conférence nationale pour l'unité et la résistance du 1^{er} décembre, à laquelle le Parti ouvrier indépendant apporte son soutien.

(1) Quatre jours plus tôt, 125 militants de toutes origines du mouvement ouvrier de l'Etat espagnol se réunissaient à Madrid pour constituer un « comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples ». Ce comité se fixe notamment de lutter « pour que se réalise la plus large unité autour des revendications des travailleurs et de la majorité de la population », à commencer par le « retrait des plans d'ajustement » ; d'agir pour « l'abrogation de la Constitution monarchique de 1978, pour des Cortes constituantes basées sur le droit à l'autodétermination permettant de nommer un gouvernement libre et souverain » ; et « pour l'union libre des peuples et des nations d'Europe, pour la rupture avec l'Union européenne, ses traités et ses directives qui sèment le chaos et la destruction ».

Négociation sur la sécurisation de l'emploi : le document des patrons

Le 15 novembre dernier, le Medef a présenté son projet d'accord portant sur la sécurisation de l'emploi. Rappelons que c'est cette « négociation » qui devrait faire l'objet du « compromis historique » réclamé par M. Hollande ! Il faut le relever : c'est le document patronal qui sert de base à la discussion avec les syndicats.

Faire du CDI une sorte de CDD déréglé

Sous la tête de chapitre « supprimer les freins à l'embauche en CDI (en particulier pour les PME) », le patronat propose d'ouvrir « des possibilités d'aménagements du CDI » : — « Elargir la logique du contrat d'export ou du contrat de chantier à d'autres CDI, conclus pour la réalisation de projets identifiés dont la durée est incertaine. Il s'agit ainsi de sécuriser le motif de la rupture du CDI, s'il ne peut être poursuivi au-delà de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu. »

— « Ouvrir aux entreprises, après consultation des institutions représentatives du personnel, quand elles existent, l'accès direct au contrat de travail intermittent (CDI) afin de pourvoir des emplois permanents comportant, par nature, une alternance de périodes travaillées et non travaillées. »

Un journal a titré : « La mort du CDI ? » Nous pouvons enlever le point d'interrogation. La généralisation de tels contrats aurait également pour conséquence la liquidation des règles imposées par le Code du travail pour le contrat à durée déterminée.

« Accord de maintien dans l'emploi » : vous êtes viré si vous refusez la baisse de votre salaire !

Le chapitre III du document patronal est intitulé : « Se mobiliser en faveur du maintien de l'emploi ». Citons-le : « Les entreprises et les salariés ont un réel intérêt commun

à adapter les conditions de l'emploi dans l'entreprise pour faire face au choc conjoncturel, de manière à maintenir l'emploi et la compétitivité de l'entreprise. »

Le Medef propose :

— le développement de l'activité partielle. Là, il s'agit de rendre « plus attractif et plus efficace le dispositif du chômage partiel ». Rappelons qu'un accord national a été signé le 13 janvier 2012, qui a d'ores et déjà approfondi cette utilisation, et qu'outre l'argent accordé (635,1 millions d'euros) aux entreprises, il préfigure souvent le plan de licenciements ou la fermeture du site !

— les « accords de maintien dans l'emploi ». « S'agissant de leurs conditions de mise en œuvre, ces accords ne peuvent être conclus que pour faire face à une difficulté conjoncturelle, à la suite d'une analyse partagée avec les organisations syndicales, si besoin au terme d'une expertise strictement encadrée, notamment en termes de délais et de coûts. Compte tenu de l'étendue de leur champ, qui résulte d'une négociation visant à un équilibre global entre la durée du travail, les éléments de rémunérations et l'organisation de la durée du travail, les salariés doivent bénéficier de garanties particulières. Les accords devraient être majoritaires et limités dans le temps, pour une durée maximale de deux ans par exemple. »

C'est la nouvelle version des accords de compétitivité qui, concrètement, prévoient la baisse du salaire... pour deux ans ! Le salarié qui refuserait se trouverait en situation de rupture du contrat sans motif économique, et donc serait inventé un « dispositif d'accompagnement adapté » !

Correspondant métallurgie ■

REPÈRES

Voici les types de contrats de travail déréglés que le patronat voudrait prendre pour modèle pour « aménager le CDI ».

Contrat de chantier

Selon le site Internet spécialisé juritruavail.com, « le contrat dit de chantier est un contrat de travail à durée indéterminée avec une clause comportant l'énoncé du chantier sur lequel est affecté le salarié. Pour mettre fin au contrat, l'employeur pourra invoquer la fin du chantier sur lequel était affecté le salarié et son impossibilité de réemploi sur un autre chantier. La fin du chantier constitue le motif de licenciement. (...) Cette clause dite de chantier introduit dans le contrat une clause de précarité, mais le salarié n'aura pas droit comme s'il était en CDD à une indemnité de précarité. Toutefois, s'il a au moins un an d'ancienneté, il pourra prétendre à une indemnité de licenciement. »

Contrat d'emploi export

Selon une fiche de la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGPE), le contrat d'emploi export, qui existe depuis 2005, peut être conclu « pour des missions effectuées en partie à l'étranger et à durée indéterminée, mais d'au moins six mois ». « Le dispositif soustrait aux règles du licenciement économique les licenciements qui interviennent dans son cadre. L'issue et le terme de la mission ne peuvent être déterminés à l'avance. »

Les autres mesures préconisées par le Medef

Le texte patronal démarre par la volonté d'améliorer la couverture complémentaire « prévoyance » pour les salariés et les chômeurs. Il renvoie à la mise en place d'un groupe de travail paritaire associant les assurances privées, les institutions de prévoyance et la Mutualité française. Sans vouloir faire de procès d'intention, et à la lumière de la « portabilité » instituée en 2008, cette couverture complémentaire minimale, promise depuis longtemps, n'est conçue que dans le cadre de la privatisation de la protection collective.

Le retour des allocations chômage dégressives

« Développer le caractère assurantiel du RAC » (régime d'assurance chômage). Il s'agit là, de renforcer les incitations au retour à l'emploi (« dégressivité, offre valable d'emploi... »), d'adapter le système en tenant compte de certains types de contrats (ils sont tous cités) et de tenir compte « des efforts d'employabilité développés par l'entreprise ».

Et, bien entendu, le patronat propose d'inscrire tout cela dans une réforme globale du régime chômage (dès 2013) qui « prendrait en compte les évolutions du fonctionnement du marché du travail ».

Ce sont la durée et le montant des indemnités chômage qui sont clairement visés !

Suit une énumération de dispositions touchant les « contrats courts », les « temps partiels » qui s'inscrivent dans une recherche d'institutionnalisation de la précarité et de la

mobilité (exemple : « développer l'offre de résidences collectives temporaires », etc.) Et en relation avec ces situations, « développer les groupements d'employeurs » !

Réduire le droit de recours aux prud'hommes

Sous la tête de chapitre « supprimer les freins à l'embauche en CDI (en particulier pour les PME) », le patronat propose, outre des « aménagements » au CDI, de réduire « l'insécurité liée aux aléas juridiques » (il faut lire : des employeurs).

En clair, il s'agit de réduire le droit à l'ouverture d'un contentieux prud'homal de cinq ans à un délai de prescription de douze mois, de limiter le montant des condamnations prononcées pour licenciement abusif (qui, bien que d'un montant modeste, sont, pour l'écrasante majorité, en faveur des salariés).

Pour mettre un terme à ces contentieux, le patronat propose de mettre fin à la jurisprudence portant sur l'énoncé des motifs dans la lettre de licenciement. Il s'agit de donner à l'employeur la possibilité d'exposer les justificatifs de la rupture sans qu'il puisse lui être reproché le manque de précision du motif énoncé dans la lettre. C'est quand même extraordinaire de nous entendre dire : « Nul n'est sensé ignorer la loi », et d'entendre ajouter : « Sauf pour les employeurs » ! Et le Medef propose la mise en place d'un groupe de travail chargé de faire le tri dans le dossier et de décider s'il doit être jugé ou pas ! Est-ce la fin du recours à la conciliation qui permettait ou non un arrangement avant le jugement ?

Restreindre l'obligation de création des délégués du personnel

Le document propose également de limiter « les effets de seuil d'effectifs sur l'embauche par l'institution d'un délai de trois ans pour la mise en œuvre des obligations liées au franchissement de tous les seuils sociaux ». Par exemple : une entreprise ayant neuf salariés et décidant d'en embaucher deux passera donc au-dessus du seuil de dix, mais n'aura pas l'obligation de création de délégué du personnel avant trois ans. Si, pendant ce délai, l'entreprise repasse en dessous de dix, le délai s'annule. C'est clairement une atteinte à la présence syndicale !

La procédure de licenciement économique profondément bouleversée

Dans le chapitre IV de son document, le Medef propose une révision de la définition des procédures de licenciement économique. Il s'agirait d'introduire une distinction entre « des opérations conduites dans l'intérêt de l'entreprise et qui n'impliquent pas de suppressions d'emplois, et font l'objet d'un plan de redéploiement » et « celles qui sont menées pour sauvegarder la compétitivité de l'entreprise. »

Le salarié qui refuserait des modifications de contrat ou des transformations d'emploi serait soumis à une procédure de rupture du contrat « courte et sécurisée » ! Le périmètre d'appréciation du licenciement économique est modifié. Il s'agit de « limiter le périmètre à l'entité juridique concernée par la

restructuration, sans impacter le reste du groupe ». En clair, il suffit de filialiser la partie à restructurer et d'éviter d'étendre les obligations en matière de plans sociaux (exemples : les reclassements ou les délais d'information-consultations). Tous les délais et étapes des procédures de licenciements sont revus afin de « mettre en œuvre le plus rapidement possible la réorganisation de l'activité ».

Supprimer tout recours juridique

Dans le cadre des plans de licenciements (PSE), l'expertise acceptée serait conditionnée à une durée préfixée et limitée à une seule, quelle que soit l'instance (CCE, CE, CHSCT). Le choix de l'expert serait fixé par accord ou par le juge (actuellement ce sont les élus aux CE ou CCE qui le désignent).

Cet accord prévoit que si le PSE fait l'objet d'un accord majoritaire, il emporterait la « reconnaissance de la validité du motif économique », et, en conséquence, la procédure de contestation par le salarié devant les tribunaux serait mise en cause. Cet accord demande une procédure de validation « expresse ou implicite, en cas de silence de l'administration durant un délai à déterminer ».

Concernant les « obligations » de reclassement, l'accord prévoit que « les procédures juridiques seraient suspendues durant la phase de reclassement et ne seraient envisageables à terme, que pour les salariés non reclassés à l'externe. Période qui dure entre 9 et 12 mois. »

Il s'agit de supprimer tout recours juridique !

Correspondant ■

1^{er} déc. 2012 - Paris
Conférence pour l'UNITÉ et la RÉSISTANCE

Militants ouvriers et signataires de l'appel à la conférence du 1^{er} décembre, ils réagissent

David Elbaz, syndicaliste métallurgie (Hauts-de-Seine)

« Un pacte scélérat qui appelle la plus grande fermeté et l'unité »

Il ne s'agit pas de négociations. Il s'agit d'un pacte scélérat, d'une offensive patronale qui appelle, de la part des organisations syndicales, la plus grande fermeté et l'unité. Les revendications du mouvement ouvrier, pour la défense du CDI, un vrai salaire indexé sur l'évolution des prix, pour la défense de la Sécurité sociale assise sur le salaire différé sont la priorité du moment face aux diktats des multinationales et de la troïka. Nous en débattons le 1^{er} décembre, à la conférence nationale ouvrière pour l'unité et la résistance.

Au nom de la sécurisation de l'emploi et pour faciliter les embauches, le patronat propose de détruire le CDI, de faciliter les licenciements, de limiter leur contestation, et de diminuer les droits syndicaux.

Rappelons que le président du CNPF (Confédération nationale du patronat français, transformée, en 1998, en Medef — NDLR) de l'époque, M. Yvon Gattaz, avait promis 350 000 embauches si l'autorisation administrative de licenciement était supprimée. Celle-ci a été supprimée et les licenciements se sont accélérés. Même opération avec la procédure de « rupture conventionnelle » du contrat de travail, introduite en 2008. Officiellement, 974 294 ruptures conventionnelles ont été validées par les services du ministère du Travail entre août 2008 et août 2012. Ce million ou presque de ruptures conventionnelles s'est traduit par une augmentation de près de un million de chômeurs et est devenu la première cause de licenciement. ■

Philippe B., syndicaliste métallurgie (Yvelines)

« Une vaste entreprise de déréglementation du droit du travail »

Après une forme de « vernis social » sur le début du texte patronal (« Améliorer la situation des salariés en contrats courts », « faciliter l'accès au logement », « faciliter l'accès aux prêts bancaires »), arrive une vaste entreprise de déréglementation du contrat de travail.

Ainsi, l'article G.a propose des « CDI conclus pour la réalisation de projets identifiés dont la durée est incertaine », « l'accès direct au contrat de travail intermittent ». Il s'agit de remplacer le contrat de droit commun par des contrats précaires s'appuyant sur des aléas économiques. L'article G.b voudrait instituer des « délais de prescription ramenés à 12 mois » en cas de contentieux prud'homal, ainsi qu'une « limitation du montant des condamnations prononcées par le juge ». Il s'agit de réduire les droits du salarié dans la forme et dans le fond.

S'ensuit plusieurs chapitres visant à renforcer le rôle des organisations syndicales dans la cogestion des entreprises, à travers la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE). L'objectif rappelé de la GPEC est de préserver ou améliorer la compétitivité des entreprises. Le texte voudrait également s'appuyer sur les organisations syndicales pour « limiter les délais des procédures de licenciement économique ». ■

SANTÉ

Grève des internes

Depuis la mi-octobre, les internes se mobilisent, et depuis le 12 novembre a été votée la grève illimitée. Ce jour-là a eu lieu une impressionnante manifestation.

Interview d'une interne

“Les internes, futurs médecins, veulent garder leur indépendance pour rester au service de leurs patients”

Quelles sont les raisons de cette mobilisation ?

L'Inter-Syndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH) a publié, il y a quelques mois, une enquête sur les conditions de travail effroyables des internes (des semaines de 60 heures, parfois plus de 24 heures de travail d'affilée, travail 7 jours sur 7, sans jour de repos, plusieurs semaines d'affilée, une formation quasi inexistante, le tout pour moins que le Smic horaire).

Parallèlement, l'inquiétude grandissait vis-à-vis d'une proposition de loi d'un député PS menaçant notre liberté d'installation, le gouvernement s'appuyant sur une campagne médiatique mensongère qualifiant les médecins comme responsables par leurs privilèges, leur égoïsme et leur cupidité, des difficultés d'accès aux soins des patients.

A cela se sont rajoutées les négociations conventionnelles prétendument destinées à limiter les dépassements d'honoraires et diminuant les tarifs Sécu de radiologie notamment (avenant 8 à la convention médicale).

Début octobre, le SIHP (branche parisienne de l'ISNIH) convoquait une assemblée générale. Les internes sont quasi unanimes. Ils ne sont pas responsables des « déserts médicaux », organisés sciemment par les gouvernements successifs depuis plus de vingt ans en maintenant le numérus clausus (nombre d'étudiants sélectionnés à la suite du concours de première année de médecine) à un seuil très inférieur aux besoins de la population.

En réalité, la « désertification médicale » est parallèle à la désertification des services publics (hôpitaux, écoles, bureaux de poste...) et à la destruction des emplois. Quant aux dépassements d'honoraires, ils sont, dans l'immense majorité des cas, expliqués par l'absence de revalorisation des tarifs de la Sécurité sociale de nombreux actes et consultations depuis des années. Cela rend l'exercice de certaines spécialités dans de nombreuses zones géographiques impossible financièrement. Au tarif Sécurité sociale (dit « tarif opposable »), il faudrait enchaîner les consultations et travailler à la chaîne pour rentrer dans ses comptes à la fin du mois. Comme l'a dit un interne, « le dépassement n'est pas un privilège, mais une nécessité ».

Mais par-dessus tout, les internes et les médecins veulent soigner leurs patients. Et tout le monde peut constater, dans les hôpitaux, leur dévouement et leur travail acharné au service des malades. Leurs décisions (prescription de médicaments, d'exams), doivent être guidées uniquement

par l'intérêt des malades. C'est pourquoi ils doivent rester indépendants, que ce soit du gouvernement ou des mutuelles, qui sont guidés respectivement par faire des économies et faire du bénéfice. Et voilà qu'on veut nous mettre sous la coupe des mutuelles ! C'est pour toutes ces raisons que les internes et les chefs de clinique se sont emparés de leurs syndicats et la mobilisation a été explosive.

Une revendication se précise, concernant la proposition de loi n° 296 présentée par le groupe des députés PS à l'Assemblée nationale...

Il s'agit de la mise en place des réseaux de soins sous tutelle des mutuelles. Elles rembourseront moins bien les patients qui vont consulter un médecin qui n'appartient pas à leur réseau. Pour les malades, plus possible de choisir son médecin, et des remboursements spécifiques. En clair, quand on a des revenus modestes, on souscrit un contrat *low cost*, on est moins bien remboursé, donc on se soigne moins bien. Se soigner ne serait donc plus un droit. Pour les médecins, c'en serait fini de la liberté d'installation et cela serait la porte ouverte aux pressions venant des mutuelles pour contrôler le nombre d'exams et de prescriptions, sous la menace d'une expulsion du réseau. C'est une aggravation des dispositifs qui existent déjà sous la forme de contrats d'objectifs.

Les grandes gagnantes : les mutuelles. Non seulement l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (contenue dans l'avenant 8) leur apporte sur un plateau des milliers de nouveaux clients en pillant les comptes de la Sécurité sociale, mais, en plus, elles contrôleront les dépassements et auront des prétextes pour moins rembourser. Les internes, futurs médecins, refusent d'être asservis aux mutuelles. Ils veulent garder leur indépendance pour rester au service de leurs patients et non pas des bénéfices des complémentaires santé et de leurs actionnaires. Ils refusent ce qu'ils appellent eux-mêmes une « *privatisation de la santé* ». C'est pourquoi la mobilisation s'est cristallisée autour de la revendication du retrait du projet de loi 296. La grève a été très bien suivie dans toute la France (10 à 15 % de grévistes chez les internes, c'est énorme vu les pressions et les assignations !); deux manifestations massives ont déjà eu lieu, et un nouvel appel est lancé pour le 20 novembre...

Nous publierons dans nos prochains numéros la suite de cet interview, portant notamment sur l'avenant n° 8.



Manifestation des internes, le 12 novembre.

Photo DR

Pour l'accès aux soins, pour l'indépendance des médecins Retrait de la proposition de loi Le Roux sur les mutuelles

Nicole Bernard

Au cœur de la mobilisation des internes, dont chacun de nous sait qu'ils sont une cheville ouvrière de l'hôpital, il y a la défense de la Sécurité sociale.

Les médecins, dans notre pays, ont toujours su que, sans la Sécurité sociale, ils ne pourraient exercer leur art. La Sécurité sociale, fondée en 1945 sur la mise en commun d'une partie des salaires pour réaliser la solidarité entre les malades et les bien-portants, entre les actifs et les retraités, est le bien commun de la population et de l'immense majorité des médecins. En pointant la proposition de loi Le Roux sur les mutuelles (1), les internes ont révélé qu'une attaque sans précédent était en train de s'ourdir contre notre régime obligatoire.

Cette proposition de loi contient un seul article : « *Les mutuelles ou unions peuvent toutefois instaurer des différences dans le niveau des prestations lorsque l'assuré choisit de recourir à un professionnel de santé, un établissement (...) membre d'un réseau de soins ou avec lequel les mutuelles ont conclu un contrat comportant des obligations.* »

Jusqu'à maintenant, seules les sociétés d'assurance (et les institutions de prévoyance) avaient le droit d'accréditer des médecins et de réserver leurs remboursements aux patients des médecins accrédités. Actuellement, un malade est remboursé quel que soit le médecin qu'il choisit, pour peu que ce dernier soit conventionné. Une pre-

mière restriction est intervenue avec le « médecin traitant ». Mais, même le médecin traitant, c'est le malade qui le choisit, et si le médecin oriente correctement son malade vers les spécialistes, les soins sont remboursés. Et les mutuelles, elles, sont tenues de suivre ce que la Sécu rembourse.

UNE VÉRITABLE PRIVATISATION DE NOTRE SYSTÈME DE PRISE EN CHARGE

Avec cette proposition de loi, le malade ne sera remboursé par sa mutuelle que s'il consulte le médecin choisi par la mutuelle. Dans quel cadre ? Dans le cadre d'un réseau de soins. Qu'est ce qu'un réseau de soins ?

Un « parcours » accrédité par l'organisme complémentaire. Une mutuelle qui considère qu'un généraliste (ou une sage-femme) peut assurer le suivi gynécologique remboursera moins (ou pas du tout ?) le recours à un gynécologue médical. La Mutualité française a annoncé la couleur en indiquant que cela permettrait de faire baisser les dépenses de santé ! C'est l'inverse des principes de la Sécurité sociale qui conventionne tous les médecins qui le demandent afin que les assurés sociaux puissent être remboursés, quel que soit le médecin qu'ils choisissent.

Résumons les étages de la fusée nucléaire qui est ainsi braquée contre notre système obligatoire. Premier étage : la Sécurité sociale, dont les ressources seraient encore asséchées de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour alléger le coût du travail, ne pourrait plus prendre en charge la majorité des

dépenses de santé (en particulier pour les huit millions de malades à 100 %.)

Deuxième étage : non seulement il deviendrait obligatoire de s'assurer auprès d'un organisme complémentaire pour pouvoir se soigner, mais un médecin, pour exercer, devrait passer un contrat avec un organisme complémentaire pour que ses malades soient remboursés.

QUELLES EN SERAIENT LES CONSÉQUENCES ?

L'adhésion à un organisme complémentaire devenant obligatoire, l'Etat pourrait transférer les soins du régime obligatoire au régime complémentaire.

Il s'agit d'une véritable privatisation de notre système de prise en charge. Ce serait Byzance pour les organismes complémentaires (mutuelles, assurances, institutions de prévoyance, puisqu'il y a de moins en moins de différence...) qui se verraient alors ouvrir le formidable marché sur lequel la Mutualité française lorgne depuis toujours. Mais ce serait la fin du système conquis en 1945, qui fait du système obligatoire national, basé sur l'égalité des droits, la clé de voûte du système de soins.

Les jeunes médecins ont raison. La proposition de loi 296 doit être retirée tout de suite. C'est une question vitale pour la Sécurité sociale.

(1) La discussion sur la mise en place des réseaux de soins débutera le 28 novembre en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

Finances publiques

Seine-Saint-Denis

Retour sur la grève des agents des Impôts

Correspondants

Le gouvernement Ayraut a annoncé 50 milliards d'euros d'économies. Ces milliards, prélevés sur les services publics, touchent de plein fouet les agents de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), dont la situation en Seine-Saint-Denis est déjà catastrophique.

Le manque de personnels entraîne des files d'attente interminables. A Saint-Denis, sur 43 postes, 20 sont manquants. Les contribuables attendent trois heures avant d'être reçus, ce qui conduit à des heurts avec le personnel.

Les agents, exténués par les conditions de travail, se saisissent de leurs organisations et commencent à dresser leurs revendications. La réponse de la direction est d'envoyer huit agents des équipes de renforts (EDRA), qui n'ont, par définition, pas vocation à rester dans le service.

Le 15 octobre, le site de Saint-Denis est en grève pour porter ses revendications à la direction départementale. La direction est obligée de lâcher partiellement. Dix postes seront pourvus par recrutement, sans concours, d'agents statutaires.

Mais cela ne suffit pas. Partout, dans le département, les réunions d'information syndicale se multiplient, et dans de nombreux sites, les cahiers de revendications sont établis. Maintien de tous les postes et affectation sur les postes vacants, maintien du statut et des statuts particuliers, arrêt des suppressions de postes, sont les principales revendications des personnels, auxquelles s'ajoutent les nombreuses revendications propres à chaque service (accueil, sécurité, fin



des indicateurs, etc.). Une journée de grève était prévue le 15 novembre au niveau départemental.

Ce jeudi 15 novembre, quatorze sites sont fermés. Entre 100 et 150 agents sont présents, avec leurs organisations, CGT, FO, Solidaire et CFDT, devant la direction pour porter en délégation les revendications.

Tous expliquent les conditions dans lesquelles ils exercent leurs missions. A Bobigny, ce sont deux départs en retraite dont le remplacement n'est pas garanti.

A la trésorerie d'Aubervilliers, il manque cinq postes. A Montreuil, il manque quatre postes au service impôts particuliers (SIP), et cinq mutations ne seront pas remplacées au service impôts des entreprises (SIE). A Noisy-le-Sec, 10 postes sont vacants. Ils s'indignent : « Il aurait suffi d'une étincelle pour que tout pète sous Sarkozy... »

La délégation se met en place. La veille, et contre l'aspiration des agents, un appel de l'intersyndicale avait été

rédigé en toute hâte, noyant les revendications et appelant à une grande concertation entre syndicats et direction, allant même jusqu'à demander que les agents, service par service, y soient intégrés.

Un syndicaliste Solidaire, membre du POI, prend la parole pour organiser la délégation, en invitant à ce que chaque service soit représenté par des agents pour porter les revendications. Tous les services sont représentés. La délégation est composée de plus de trente agents ; la tentative de faire disparaître les revendications est ainsi balayée.

La délégation est reçue pendant presque deux heures, puis elle rend compte. Dans l'unité avec les organisations syndicales, le mouvement des travailleurs oblige la direction à aller plus loin qu'elle ne l'aurait voulu. L'ensemble des postes vacants seront pourvus à la rentrée 2013. Il s'agit là, indique la direction, d'un engagement de la Direction générale, à Bercy.

Toutefois, des questions demeurent. Qu'en est-il aujourd'hui des postes vacants, des problèmes liés à l'accueil, à la sécurité ? Les postes seront-ils pourvus par des agents statutaires en 2013 ? Qu'en est-il des suppressions de postes annoncées pour cette année (60 pour le département) ? Sur ces questions, la direction renvoie la balle à la Direction générale.

Il est proposé que des comptes rendus soient organisés dans les services pour réaffirmer les revendications et décider de la suite du mouvement, en liaison avec l'appel à la grève nationale du 27 novembre. D'ores et déjà, de telles réunions se sont tenues à Aubervilliers et au site d'Aulnay-Blanc-Mesnil.

La direction a reculé par deux fois face à la mobilisation dans l'unité des travailleurs et de leurs organisations. Une brèche est ouverte. Partout, réaffirmons nos revendications. ■

Industrie

Revin (Ardennes)

1 200 manifestants contre la fermeture d'Electrolux



Manifestation des salariés d'Electrolux devant la préfecture des Ardennes.

Yvan Raulet

Le 14 novembre, à l'appel des unions départementales FO, CGT, CFDT, UNSA et FSU, 1 200 manifestants se sont rassemblés devant l'usine contre la décision de fermeture en 2014. Il en serait alors fini du bastion métallurgique de Revin, où la plus grande usine restant serait Bérondiaux et ses 40 ouvriers.

Un ouvrier d'Electrolux : « En 2005 et 2006, Electrolux a décidé de fabriquer la machine à laver bas de gamme en Pologne. Revin gardait le monopole du haut de gamme frontal. Et cinq ans après, ils veulent tout ramener en Pologne. Ils avaient déjà fermé l'usine Martin, à Reims, qui fabriquait les gazinières, pour les produire en Italie. »

Guy Duchêne, élu CGT Electrolux, membre du bureau de l'union locale : « Electrolux nous a menti. Le groupe a fait un bénéfice de 115 millions d'euros pour le dernier trimestre, en hausse de 20 % par rapport aux prévisions. Mais il ne travaille que pour l'argent. Ils veulent détruire la ville et tout le restant de la Vallée de la Meuse. On est 417 salariés, plus 70 intérimaires (ils ont employé jusqu'à 250 intérimaires) et 70 salariés handicapés. En tout, plus de 2 000 personnes sont concernées. »

En Pologne, les salariés gagnent 450 euros par mois. Ici, un monteur au coefficient 170 gagne 1 200 à 1 300 euros. Si le gouvernement ne vote pas une loi anti-licenciements pour stopper tout ça, Revin, la Vallée, les Ardennes, la France, les jeunes, tout est foutu. L'Europe ne nous a rien apporté. C'est le profit qui est la base de tous ces désastres. »

Un militant FO Electrolux : « Ça fait longtemps qu'ils préparent la délocalisation en Pologne, et leur but n'est pas du tout de garder l'usine de Revin, mais d'écraser le coût du travail. Il faudrait monter de toutes les Ardennes à Paris, en train, en bus, en voiture. »

Gérard Baudoin, métallurgiste et syndicaliste retraité, militant du POI, ancien maire de Bogny-sur-Meuse : « Faut-il interdire les licenciements "boursiers" ? Pourquoi découper la classe ouvrière en rondelles ? (...) Le POI se prononce pour l'interdiction des licenciements (...), pour aider à réaliser l'unité pour que l'usine ne ferme pas, contre toutes les mesures d'austérité prises par le gouvernement Hollande-Ayraud et sa majorité parlementaire, contre toute forme de "compromis historique" remettant en cause l'indépendance des organisations syndicales, pour en finir avec la dictature de la troïka. »

La Poste

"La condition première pour rétablir un grand service public postal, c'est l'abrogation de la loi de privatisation de 2010"

Lettre d'un lecteur syndicaliste postier

J'ai lu avec attention l'article paru le 14 novembre dans Informations ouvrières et qui concerne La Poste. Depuis, s'est tenu un conseil d'administration de La Poste. Je viens de prendre connaissance de la déclaration commune des administrateurs CGT, FO et SUD. Ceux-ci ont claqué la porte de la réunion sur la stratégie de l'entreprise en déclarant : « Vous avez pourtant décidé de reprendre le rythme des réorganisations, sans répondre aux attentes et aspirations des postiers... »

C'est un fait que la direction de La Poste ferme complètement la porte à de réelles négociations basées sur les revendications du personnel et portées par les fédérations. Elle exige que les fédérations abandonnent ces revendications pour

accompagner la politique de La Poste, c'est-à-dire qu'elles se soumettent à un "accord-cadre de méthode" afin d'achever ensemble la "transformation" (lire : privatisation) de La Poste préconisée par le rapport Kaspar.

En un mot, la direction exige que les fédérations s'intègrent complètement au nouveau cadre fixé par la loi de 2010 d'une poste privatisée et ultra-concurrentielle, avec, en son centre, une accélération phénoménale de la baisse de la masse salariale. Le fait qu'à deux reprises, coup sur coup les 7 et 15 novembre, les fédérations CGT, FO et SUD (et cette fois-ci sans la CFDT) claquent la porte ne peut qu'aider à éclaircir la situation et

donc aider à ce que se réalise l'unité des fédérations et de la profession sur la base des revendications du

personnel. L'actuel contrat de service public entre La Poste et l'Etat se clôt en décembre 2012.

La déclaration commune des trois fédérations se conclut ainsi : « Nous comptons bien vous faire entendre que d'autres choix correspondant aux exigences d'un grand service public postal sont nécessaires » et formule l'exigence de discussions entre l'Etat et les organisations syndicales sur le nouveau contrat de service public. Mais cette fois-ci, les « discussions » vont se dérouler avec les dirigeants d'une Poste qui est devenue société anonyme en 2010. Est-il possible d'esquiver cette question ?

A mon avis, continuer à éclaircir la situation, pour aider à réaliser l'unité, nécessite d'exiger l'abrogation de la loi de privatisation de 2010 comme condition première pour rétablir un grand service public postal. ■

ILS ONT DIT...

CHRISTOPHE LÉONARD, député PS des Ardennes

"Pourquoi j'ai voté non au TSCG"

Quelle est la situation économique des Ardennes ? Notre taux de chômage est à 12 % au 1^{er} trimestre 2012, contre 9,6 % nationalement. Notre taux de pauvreté a progressé de 1,2 point entre 2008 et 2009, pour atteindre 18,6 %, hausse la plus élevée des départements de France métropolitaine.

Département le plus industrialisé de France, depuis dix ans, les Ardennes ont perdu 7 700 emplois dans les secteurs marchands non agricoles, dont 6 500 emplois dans l'industrie (...). Ce traité réduit en fait la politique économique à une règle de droit à laquelle les Parlements nationaux devront se soumettre. Ce traité est avant tout la sacralisation d'une politique d'austérité dont l'échec est manifeste. Regardons ce qui se passe actuellement en Grèce, au Portugal, en Espagne et en Italie... (...) Je refuse de valider cette logique de déclin (...). Aujourd'hui, l'Europe sociale est

synonyme de licenciements ! L'Europe politique, d'impuissance et de déni démocratique ! L'Europe économique, de plans d'austérité ! »

LAURENT BOUVIER, militant du Parti de gauche, signataire public de l'appel à la conférence du 1^{er} décembre

"On ne peut pas laisser disparaître notre base productive"

Il est temps en effet de rompre, non pas avec la construction européenne qui, en soi, est une bonne idée, mais avec la forme qu'elle prend, qui fait fi des intérêts des salariés et se résume à une vaste zone de libre-échange, de surcroît ouverte à tous les vents de la mondialisation, pour le plus grand profit des industriels et des banquiers. La situation n'est plus tenable, on ne peut pas laisser disparaître notre base productive sans rien faire. On ne peut pas accepter une remise en cause de nos acquis sociaux au prétexte fallacieux d'un manque de compétitivité. »

CONGRÈS DES MAIRES

Hollande face aux maires

L'inquiétude était manifeste au congrès de l'Association des maires de France (AMF), ce mardi 20 novembre : dotations aux communes gelées pendant trois ans, ce qui, avec l'inflation, revient à diminuer les ressources des communes de près de 10 % ! Et annonce de la réforme des rythmes scolaires, qui obligerait les communes à financer de nouveaux transports scolaires !

Gérard Schivardi

Nombreux étaient les collègues venus écouter les réponses qu'apporterait François Hollande à l'inquiétude que les réformes annoncées suscitent dans toutes les communes.

Si le président de la République indiqua que la réforme des rythmes scolaires s'étalerait sur deux ans sur la base du volontariat, compte tenu de la richesse des communes et de leur capacité à assumer ce nouveau transfert de charges de l'Etat, ils comprirent qu'il leur faudrait, à terme, en assumer les conséquences financières... Il s'agit de la remise en cause de l'égalité républicaine dans l'accès de l'école au niveau national, d'une véritable pulvérisation de l'Ecole publique.

François Hollande avait axé son discours sur la rigueur, même si le terme fut remplacé par celui des « obligations » de la France auxquelles les communes devaient aider à faire face.

Rappelant la décision du gouvernement de ponctionner les finances publiques de 50 milliards en dix ans, il apprit aux maires qu'il faudrait encore trouver « de 10 à 12 milliards d'économies sur les ressources de l'Etat, des régimes sociaux et des collectivités territoriales ». Comment ? Par les économies « d'échelle » que devrait réaliser l'acte III de la décentralisation en regroupant les communes et communautés de communes.

Outre le « fait métropolitain » (entendons : le regroupement de centaines de communes dans les métropoles, comme celui que le Premier ministre essaie de mettre en place à Marseille contre la volonté de huit communautés de communes), le président de la

République annonça qu'il entendait aller jusqu'au bout de « la rationalisation de la carte intercommunale », comprenons : le regroupement forcé des communes prévu par la loi du 16 décembre 2010.

Sans doute voulait-il soutenir ses ministres, Marylise Lebranchu et Manuel Valls qui, confrontés le matin même au refus des maires de voir disparaître leurs communes dans les regroupements forcés (voir page 8), n'avaient pas réussi à faire reculer la détermination des maires de défendre leurs communes, piliers de la démocratie républicaine.

Et d'appeler les associations de maires à l'aider à mettre en place l'acte III de la décentralisation par la création d'un « Haut Conseil des territoires » intégrant toutes les associations de maires.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, comme on dit...

Nombreux sont les collègues que nous avons rencontrés au congrès de l'AMF qui nous ont informés des mobilisations engagées contre les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) dans leur département.

Quatre-vingt-seize d'entre eux ont contresigné le projet de loi établi par la délégation des maires de toutes tendances, visant à rétablir la liberté pour les communes de s'associer ou de se dissocier.

Chacun proposait de le faire circuler dans son canton, dans sa communauté de communes, voire auprès des habitants.

Nous allons soumettre cette proposition de loi à tous les maires, les réunir, organiser les délégations aux députés pour qu'ils la déposent.

Enseignement

Projet de loi Peillon, rapport Gallois, mesures Ayrault...

Les lycées professionnels menacés

Claude Franklin

Présentant son « pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi », Jean-Marc Ayrault déclarait que les mesures annoncées entraîneraient une baisse de 6 % du coût du travail. Six de ces mesures concernent l'école.

La même semaine, la *Lettre du Monde de l'Education* titrait : « Le gouvernement veut adapter l'école aux besoins des entreprises », ajoutant : « L'éducation est un levier de compétitivité. » Les mesures gouvernementales sur l'école en général et l'enseignement professionnel en particulier ont donc pour objectif de participer à la baisse du coût du travail. Quelles sont-elles ?

Tout d'abord, le transfert de la carte des formations professionnelles aux conseils régionaux dans le cadre d'un service régional de la formation professionnelle. C'est une attaque centrale contre le caractère national des formations, de leurs programmes et des diplômes qu'elles délivrent. Le diplôme national est à la base des conventions collectives et des statuts. Sa possession positionne le salarié dans la



Photo AFP

grille des qualifications et, par conséquent, dans la grille des salaires. Faire sauter le verrou du diplôme national, c'est ouvrir la porte à une baisse généralisée des salaires. Bien entendu, dans ce cadre, le statut national des professeurs de lycées professionnels éclaterait.

Ensuite, en introduisant le patronat dans la « gouvernance » des lycées professionnels et techniques pour favoriser la fermeture des sections jugées non immédiatement rentables pour le patronat local, et en développant, en particulier en lycée professionnel, un apprentissage de plus en plus déréglementé, l'objectif étant d'atteindre 500 000 apprentis d'ici à 2017. Cet apprentissage étant défini comme « complémentaire » aux lycées professionnels, cela signifie *de facto* la fermeture d'une section de lycée professionnel ou le refus de son ouverture si elle existe déjà en apprentissage. L'enjeu est donc de taille, non seulement pour les personnels des lycées professionnels et des lycées technologiques, leurs élèves et leurs familles, mais aussi pour tout le mouvement syndical interprofessionnel.

Lors des discussions sur le projet de loi sur l'école du ministre Peillon, FO et la CGT ont clairement fait connaître leur opposition aux projets gouvernementaux. Le SNETAA-FO, quant à lui, s'est déclaré en état de préparation à la grève.

Plan régional de formation Ile-de-France

Recul de la région, mais les inquiétudes demeurent

Daniel Shapira

Le conseil régional Ile-de-France avait proposé un « plan régional pour les lycées » (PPL), prévoyant notamment la fermeture de six lycées professionnels parisiens et d'un lycée technique, et le démantèlement de quatre autres établissements.

Jean-Paul Huchon, le président PS de la région, misait sur un élément majeur pour faire passer « tranquillement » son projet : celui-ci était présenté par sa vice-présidente en charge des lycées, M^{me} Zoughebi, qui a la particularité d'être au PCF. Dès que le projet a été connu, fin septembre, une intense discussion s'est menée pour déterminer quel devait être le positionnement syndical par rapport à ce plan. Finalement, un appel commun CGT-Educ'Action, SNETAA-FO et SNUEP-FSU est sorti sur le mot d'ordre : « Abandon du

projet de fermetures », exigeant « le maintien de tous les lycées techniques et professionnels sur leur site, le maintien de toutes les formations à Paris ; le maintien de toutes les capacités d'accueil ; le maintien de tous les postes et de tous les personnels de ces établissements ».

“Les bases de l'unité entre CGT et FO sont maintenues”

Devant cette réaction unie, décevant ses espoirs, la région a retiré son projet et en a réécrit un nouveau dans lequel ne figure plus aucune fermeture de lycée professionnel. Pour autant, des inquiétudes demeurent, résumées ainsi dans deux communiqués syndicaux.

Pour la CGT : « Une nouvelle version du PPL a été transmise. Après une première lecture, la CGT constate que les fermetures et autres démantèlements ont disparu du texte. La région continue cependant d'affirmer qu'il y a trop de places vacantes. Elle a donc toujours dans l'idée de supprimer à terme des établissements,

mais semble constater que face à la réaction rencontrée (en particulier de la CGT !) elle ne peut pas pour le moment. »

Quant à la FNEC FP-FO, après avoir enregistré le recul de la région : « Elle note cependant que dans la nouvelle rédaction subsistent des interrogations et donc nos plus vives inquiétudes sur le devenir des "petites structures", celles-là même qui étaient promises à fermeture. Ces inquiétudes sont d'autant plus renforcées que l'on peut lire dans l'exposé des motifs de la délibération que le Conseil de Paris a adopté : "A Paris, de nouveaux internats devraient être construits sur les sites des lycées Corvisart et de-Gennes (XIII^e), Verlomme (XV^e) et Balzac (XVII^e)." On peut donc s'interroger sur le devenir de ces établissements, et plus particulièrement sur le maintien sur place du lycée Corvisart. »

Comme on le constate, les bases de l'unité entre CGT et FO sont maintenues. C'est un élément essentiel pour la préservation des établissements professionnels publics à Paris.

EN BREF > Rythmes scolaires

“L'Europe nous regarde attristée. Il faut faire cette réforme” (Vincent Peillon)



Photo AFP

Voici les propos du ministre Vincent Peillon à l'adresse des sénateurs, le 30 octobre : « Les rythmes scolaires sont une grande préoccupation pour vous, et je le comprends. Malgré la contrainte financière qui le tient, l'Etat a décidé de faire cette réforme. Les enseignants accepteront, sans doute, de travailler une demi-journée supplémentaire sans être payés davantage. Quelle autre catégorie de fonctionnaires ferait le même effort ? Il ne faut pas arguer des inégalités entre les collectivités locales

pour bloquer la réforme des rythmes scolaires. Car ce sont les enfants qui seraient pénalisés. Un rapport a été voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale, la consultation menée par mon prédécesseur a été adoptée par tous, tous les médecins, tous les pédagogues sont formels : 144 jours, ce n'est pas un bon calendrier. L'Europe nous regarde attristée. Il faut faire cette réforme. Cela coûtera de l'argent, à l'Etat comme aux collectivités locales. »

Les enseignants travaillant plus et gratuitement, tout cela pour faire perdre des heures de cours aux enfants... C'est l'Union européenne qui l'a décidé... Il faudrait s'y plier ? Vu le tollé que cela suscite dans les écoles et dans les communes, il n'est pas sûr que Peillon y parvienne.

Au même moment en Italie...

“Les enseignants rejettent catégoriquement l'allongement de leurs horaires”

Les lecteurs réguliers d'Informations ouvrières auront sans doute remarqué

cet article de Lorenzo Varaldo dans le numéro 224 du 1^{er} novembre, page 11. La « loi de stabilité » présentée début octobre par le gouvernement Monti, en application directe de la règle d'or et du TSCG, contient un article qui veut augmenter de six heures le service des enseignants, le faisant passer de dix-huit à vingt-quatre heures en collège et de vingt-deux à vingt-quatre heures dans les écoles. Le gouvernement italien ne s'embarrasse pas à se camoufler derrière un vocable pseudo-pédagogique ou « refondateur » pour s'attaquer aux statuts des enseignants. Au moins les choses sont claires.

Tout aussi claire a été la réaction des enseignants qui, d'assemblée en assemblée, de ville en ville, ont chargé leurs syndicats de demander le retrait de ce projet inique et d'appeler à la grève le 24 novembre. A tel point que, le 30 octobre, la commission des affaires culturelles de la Chambre des députés s'est prononcée pour que cet article soit retiré. Repli tactique, certes, pour en appeler au « dialogue social » pour réformer l'école et le statut des enseignants. Il n'empêche, pas plus en Italie qu'en France, les enseignants comme tous les salariés ne veulent perdre leurs droits.

BUDGET

Le Front de gauche s'abstient

Le 20 novembre, l'Assemblée nationale a voté, par 317 voix contre 217, en première lecture, le projet de loi de finances 2013, qui prévoit environ 20 milliards d'euros de hausses d'impôts et 10 milliards d'efforts sur les dépenses.

Le vote du budget est un acte politique majeur, où se comptent véritablement la majorité et l'opposition.

L'UMP et les centristes ont voté contre, les écologistes et les socialistes ont voté pour.

Les députés Front de gauche se sont abstenus, en saluant certains « efforts dans le bon sens », mais encore insuffisants selon eux, face à certains « reculs dommageables ».

Ce vote intervient après l'annonce du pacte de compétitivité (exonérations patronales de 20 milliards d'euros, financées par une hausse de la TVA et des coupes dans les services publics et la Sécurité sociale), qui fera l'objet d'un collectif budgétaire dans les prochaines semaines.

Y. L. ■

Communiqué du Parti ouvrier indépendant sur la Palestine

**“Non à
l'intervention
militaire
contre le peuple
palestinien à Gaza!
Arrêt
immédiat des
bombardements
israéliens !”**

« Au sixième jour de l'intervention israélienne contre la bande de Gaza, les bombardements israéliens ont d'ores et déjà provoqué près de 90 morts dans la population palestinienne, population étranglée par l'embargo instauré en 2007, qui fait de Gaza une immense "prison à ciel ouvert". Selon des sources de l'armée israélienne elle-même, celle-ci aurait, lors d'une frappe dimanche (18 novembre), tué "par erreur" une dizaine de civils. Ce dimanche, trente victimes palestiniennes, en majorité des femmes et des enfants, sont mortes dans les bombardements. Selon la radio de l'armée israélienne, Israël a menacé d'envahir Gaza dans la nuit de mardi à mercredi "si aucune trêve n'est engagée". Des sources palestiniennes indiquent que l'armée égyptienne se prépare à l'arrivée massive de réfugiés à la frontière égyptienne, confirmant l'hypothèse d'un assaut terrestre imminent de l'armée israélienne contre Gaza. Partisan de la paix et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le Parti ouvrier indépendant exprime sa plus vive condamnation contre les bombardements israéliens dans la bande de Gaza, et se prononce contre toute intervention terrestre de l'armée israélienne.

**Arrêt immédiat
des bombardements sur Gaza!
Levée de l'embargo!
Non à l'intervention militaire
contre le peuple palestinien!**

Paris,
19 novembre 2012, 19 heures. »

L'événement



Photo Euronews
Des enfants gazaouis tués par un tir de missile, 19 novembre 2012.

Gaza à nouveau sous un déluge de bombes

Soixante morts en six jours, plus de 600 blessés. Tel est le bilan du matraquage de Gaza par l'armée israélienne. La « responsabilité de protéger », cette doctrine américaine qui justifie les interventions militaires contre la souveraineté des peuples, montre son réel contenu lorsqu'il s'agit de Palestiniens. La bande de Gaza, qui est à la fois l'un des territoires les plus densément peuplés et les plus pauvres de la planète, a été qualifiée de « prison à ciel ouvert » il y a déjà plusieurs années par une militante pacifiste israélienne. Le président Obama récemment réélu, et à qui les « observateurs » prêtent l'intention pour son deuxième mandat de régler le conflit israélo-palestinien, a immédiatement déclaré qu'il soutenait entièrement l'intervention israélienne. Pendant que le ministre israélien de l'Intérieur disait (17 novembre) : « Le but de l'opération est de renvoyer Gaza au Moyen Age, alors cette fois Israël sera tranquille pour 40 ans », le président américain réaffirmait le sacro-saint « droit d'Israël de se défendre », qui n'est autre qu'un permis de tuer, tout en s'inquiétant publiquement du fait qu'un assaut terrestre risquerait de coûter la vie à de nombreux soldats israéliens ! Pour l'administration américaine, il ne s'agit pas seulement de l'Etat d'Israël, de la Palestine, du Moyen-Orient, il s'agit de « l'ordre » mondial, de sa domination, du nécessaire écrasement des peuples. C'est un avertissement aux peuples du monde entier. Fondamentalement, les Etats-Unis, quant à eux, sont surtout très soucieux du risque

permanent d'une rupture des relations entre l'Etat d'Israël et l'Egypte. C'est la raison pour laquelle Obama soutient une médiation régionale, qui impliquerait également la Turquie, pour imposer une trêve au Hamas et éviter toute intervention israélienne au sol, qui fragiliserait considérablement le pouvoir. En effet, contrairement à l'Egypte de Moubarak, celle que dirige les Frères musulmans ne peut rester inerte, voire complice d'un nouveau massacre à Gaza. L'irruption révolutionnaire du peuple égyptien n'est pas terminée, les dirigeants en ont pleinement conscience. Ainsi, le 18 novembre, plus de 500 militants égyptiens, médecins, secouristes sont entrés dans la bande de Gaza pour soigner les blessés, tandis qu'au Caire, une manifestation avait lieu, réclamant l'ouverture des frontières avec Gaza et la rupture des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël. Le contexte régional n'est plus le même que lors de la dernière opération militaire en décembre 2008-janvier 2009, qui avait entraîné la mort de 1 500 Palestiniens à Gaza (dont 82 % de civils), détruisant une grande partie des infrastructures. Le régime syrien, considéré comme « le meilleur ennemi d'Israël », tenait sans bavure, depuis quarante ans, la frontière commune. La Syrie est aujourd'hui déchirée par une guerre civile alimentée par le Qatar et l'Arabie Saoudite au compte des Etats-Unis. Les récents bombardements provenant de Syrie, immédiatement attribués par les médias aux ordres aux forces du régime de Bachar el-Assad, marquent également ce changement. Le nouveau contexte régional, ce sont aussi les manifestations qui se propagent en Jordanie (pays arabe dit « modéré », c'est-à-dire pro-américain, majoritairement peuplé



“Le président Obama, à qui les observateurs prêtent l'intention pour son deuxième mandat de régler le conflit israélo-palestinien, a immédiatement déclaré qu'il soutenait entièrement l'intervention israélienne”

de Palestiniens), demandant la chute de la royauté. Ces événements, qui se déroulent dans une période transitoire postélectorale pour le Département d'Etat américain, poussent ce dernier à reporter directement sur la Turquie et l'Egypte un rôle de médiateurs, qu'ils pourront difficilement tenir si l'armée israélienne s'engage sur le terrain. Le contexte, enfin, est celui d'un affaiblissement majeur de l'Autorité palestinienne et du Fatah, dirigé par Mahmoud Abbas, qui vient de subir un revers électoral cinglant en Cisjordanie. Tout cela au moment où l'impérialisme américain s'appuie de plus en plus sur les pays du Golfe (Qatar, Arabie Saoudite...) pour financer les contre-révolutions dans les pays arabes, et sur la puissance des Frères musulmans en Egypte pour maintenir l'ordre et les accords passés (notamment les accords de Camp David liant l'Egypte à l'Etat d'Israël). Ce nouveau contexte, ouvert par l'irruption des masses égyptiennes et tunisiennes cherchant à imposer leurs droits, est incompatible avec le maintien des accords et du cadre préexistants. Les droits de l'homme, que Fabius et Hollande prétendent vouloir défendre en Syrie, ne font pas l'objet du même investissement de leur part à Gaza. Car c'est bien l'avenir de l'Etat d'Israël qui les inquiète et à qui ils apportent eux aussi un plein soutien, en supplétifs de « l'ordre » américain. On est très loin de Natan Blanc, cet objet de conscience israélien de 19 ans, qui vient d'être mis en prison après avoir dénoncé la volonté des dirigeants israéliens de « préparer le terrain pour une nouvelle génération pleine de haine des deux côtés » et mis en avant son « devoir moral de refuser de participer à ce jeu cynique ».

François LAZAR ■

LE GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN À LA MANŒUVRE

Dès les premiers jours de l'offensive israélienne, le 14 novembre, Barack Obama a appelé le président de la République d'Egypte, Mohamed Morsi. Citant un diplomate occidental, le quotidien britannique *The Guardian* (15 novembre), écrit : « Les Américains reconnaissent qu'il doit y avoir une certaine latitude pour Morsi, parce qu'il fait face à ses propres pressions pour prendre une position plus ferme vis-à-vis d'Israël.

Mais ils veulent s'assurer que cela n'arrivera pas au point où les accords de paix seraient menacés, et une escalade dans la bande de Gaza pourrait le pousser dans cette voie. » Après avoir rappelé son ambassadeur à Tel-Aviv, le président Morsi a envoyé le Premier ministre, Hicham Kandil, à Gaza. Puis Le Caire est devenu le centre des négociations. Le chef du Hamas, Khaled Mechaal, est venu. Le Premier ministre turc,

pressé par Barack Obama, aussi. Les Israéliens y ont envoyé leurs émissaires. Le 18 novembre, le président israélien, Shimon Peres, déclare à la télévision britannique Sky News : « Nous apprécions les efforts déployés par le président de l'Egypte pour introduire un cessez-le-feu. Mais jusqu'à présent, le Hamas a rejeté la proposition du président égyptien. » Le même jour, le sénateur démocrate américain Carl Levin, pré-

sident du comité sénatorial permanent des forces armées, déclare : « Les Egyptiens ont un réel intérêt à ce qu'ici, la région n'explose pas et à continuer à respecter le traité de paix (israélo-égyptien de Camp David). Ils vont devoir faire un sérieux pas diplomatique pour signifier clairement au Hamas qu'ils vont perdre l'appui du monde arabe s'ils poursuivent ces attaques de roquettes sur Israël. »

Chine

Après le XVIII^e Congrès du Parti communiste chinois

Le XVIII^e Congrès du Parti communiste chinois (PCC) vient de se terminer. Il a désigné une nouvelle direction, renouvelée à près de 70 %, de même que l'ensemble des organes de l'Etat qui tous procèdent du parti unique. Xi Jinping est le nouveau numéro un, et Li Keqiang est le futur chef du gouvernement.

Tout cela était certes prévu, mais l'incertitude sur le nombre et l'attribution des autres postes du saint des saints (le comité permanent du bureau politique) a régné jusqu'au dernier jour. Un fait inusité, illustrant la profonde crise qui secoue la direction depuis des années, et qui a explosé ces dernières semaines, en particulier avec cette affaire qui a défrayé la chronique : le limogeage de Bo Xilai, l'étoile montante de la direction, les condamnations de son bras droit, un temps réfugié dans un consulat américain, et de sa femme, accusée de meurtre.

LA CRISE ÉCONOMIQUE FRAPPE ENCORE

La crise économique mondiale affecte la Chine à la mesure de son intégration dans l'économie mondiale. Ainsi, le ralentissement des exportations tient à la récession que connaissent certains pays de l'Union européenne, premier partenaire commercial de la Chine. Des dizaines de milliers de PME privées chinoises ont ainsi mis la clé sous la porte depuis le début de l'année. L'industrie manufacturière se contracte, des secteurs entiers comme les chantiers navals d'Etat, le bâtiment, la sidérurgie souffrent... Ce sont des centaines de milliers de postes de travail, voire des millions qui ont été engloutis par la crise. Et la croissance chinoise, qui tournait



Hu Jintao serre la main de Xi Jinping, nouveau secrétaire général du PCC.

autour de 10 % l'an au cours de ces dix dernières années, peine aujourd'hui à atteindre les 7,5 %. Cette situation nourrit la multiplication des grèves et la résistance ouvrière en général.

LES GRÈVES ET MANIFESTATIONS SE SONT MULTIPLIÉES

Une universitaire, citée dans le précédent numéro d'Informations ouvrières (n° 226), explique « pourquoi le monde ouvrier fait peur au puissant pouvoir chinois » : « La question du monde ouvrier et travailleur, explique-t-elle, a pris une tout autre tournure depuis la grande vague de grèves de 2010 qui a commencé chez Honda et qui marque à la fois un tournant quantitatif et qualitatif. C'est un fait que, depuis, les grèves et manifestations se sont multipliées, et les travailleurs y ont gagné des augmentations de salaire assez importantes. « On est maintenant, explique cette universitaire, face à des grèves où les ouvriers se concertent et voient ce qui se passe dans les usines d'à côté. » En février dernier, la Banque mondiale avait

publié un rapport du gouvernement chinois, écrit à quatre mains avec le Centre de recherche sur le développement, et intitulé : « Chine 2030 », que le *New York Times* résumait ainsi :

« Le rapport demande à Pékin de parachèver la transition à une économie de marché, de réduire le pouvoir des entreprises d'Etat, d'encourager l'entreprise privée. »

NE PAS FAIRE TOMBER TOUT L'ÉCHAFAUDAGE

Mettre en œuvre une accélération de la politique d'ouverture et de réformes ? « Oui, nous devons le faire », n'a cessé de répéter Wen Jiabao, le Premier ministre (sortant), promettant « d'améliorer les politiques dans le secteur privé afin d'attirer les capitaux dans les secteurs qui ont été auparavant monopolisés par l'Etat, dont les chemins de fer, l'administration municipale, ou encore les finances, l'énergie, les télécommunications, l'éducation et la santé », toutes réformes qui précariseraient l'emploi et la vie de centaines de millions de travailleurs...

« Il n'y a eu aucune grande réforme structurelle au cours des cinq dernières années (...). Wen Jiabao a bien appelé à de tels changements, mais en fait, le système a bougé dans la direction opposée », déplore Kenneth Lieberthal, ancien conseiller Asie du président Clinton.

Dans les sommets mêmes de la bureaucratie, des secteurs poussent dans la voie du démantèlement de la propriété d'Etat, d'autres en redoutent les conséquences.

Dans les entreprises d'Etat, des dizaines de millions d'ouvriers sont souvent payés trois ou quatre fois plus que dans les entreprises privées.

Ils bénéficient encore d'une protection sociale et, ces dernières années, ils se sont battus avec acharnement contre ces tentatives de privatisation... Le ralentissement des « réformes », c'est avant tout le résultat de cette résistance.

JUSQU'À QUEL POINT DE LA RÉFORME ON PEUT ALLER SANS CHANGEMENT POLITIQUE ?

La pression de Washington sur tous les terrains pour les réformes en Chine — « accroître le rôle des marchés et permettre de plus grandes opportunités aux investissements » — s'exprime aussi par le premier voyage d'Obama après sa réélection : l'Asie. Mais, comme le met en garde un économiste réputé :

« Le rapport (conjoint de la Banque mondiale et de l'institut gouvernemental chinois) dit qu'il faut réformer. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est jusqu'à quel point de la réforme on peut aller sans changement politique. La question à un million de dollars, c'est de savoir quels changements on peut apporter sans faire tomber tout l'échafaudage politique. »

Alain FRANDOR ■

Afrique du Sud

Une délégation reçue à l'ambassade sud-africaine, à Paris

Porteuse de la Lettre ouverte à Jacob Zuma, président de la République sud-africaine, largement contresignée par des centaines de militants ouvriers dans le monde entier, une délégation de militants du POI, de l'Entente internationale et du Cizr a été reçue jeudi 8 novembre 2012 par M. Chris Mahale, conseiller politique de l'ambassade de la République sud-africaine, à Paris, l'amiral Parker, attaché militaire et le responsable de la sécurité de l'ambassade.

La délégation a souhaité obtenir des réponses sur trois questions : « Trois militants sont menacés. Il s'agit de Julius Malema, Johannes Seoka et Lybon Mabasa. Vous avez reçu la lettre signée par de très nombreux militants ouvriers et des défenseurs des droits démocratiques dans le monde qui expose les faits. Le gouvernement sud-africain s'engage-t-il à assurer leur sécurité et à préserver leur intégrité physique ?

Huit militants sont emprisonnés du fait de leur participation à la grève des mineurs. (...) L'un d'entre eux est celui qui a montré au président Zuma, lors de sa visite à Marikana peu après le massacre, les douilles des balles utilisées par la police. Les huit sont appelés à témoigner devant la commission d'enquête diligentée par le gouvernement. Or ils sont emprisonnés jusqu'à leur procès, qui commence le 5 décembre, et ne pourront donc témoigner. Le gouvernement sud-africain s'engage-t-il à tout mettre en œuvre pour la libération de ces huit mineurs et pour qu'ils puissent témoigner devant cette commission ? Enfin, des milliers de mineurs ont été licenciés à la suite de la grève. Que compte faire le gouvernement sud-africain pour leur réintégration immédiate à leur poste de travail ? »

La délégation a remis à l'ambassade la liste des noms des huit mineurs, membres du comité de grève de Marikana, arrêtés récemment et accusés de meurtre : Xolani Nzuza ; Znzile Nxenyé ; Sizakele Kwaziwa ; Zamikhaya Ndude ; Sithembile Sohadi ; Loyiso Mtshetshe ; Anele Kola ; Lennox Mzimase. La libération sous caution a été refusée à tous, sauf à un.

Pour M. Chris Mahale : « L'Afrique du Sud est toujours prête à entendre la communauté internationale. Nous allons transmettre vos questions, mais nous ne pouvons pas garantir le délai de réponse du gouvernement. Nous n'avons pas ce pouvoir.

Vous devriez vous mettre en contact avec les organisations du même type que les vôtres en Afrique du Sud. C'est ce qu'ont fait les responsables de l'ANC pendant l'apartheid (...). »

L'amiral Parker a conclu en déclarant :

« La Constitution sud-africaine garantit l'indépendance de la justice, qui va suivre son cours. Les huit mineurs emprisonnés vont avoir droit à des avocats. Ils pourront témoigner devant la commission d'enquête. Les familles des victimes seront représentées elles aussi devant cette commission. Elles ont un avocat, celui qui a défendu Nelson Mandela. Tout ce processus sera transparent et il fera toute la lumière sur ce qui s'est passé à Marikana. La commission doit rendre ses conclusions début 2013. »

La délégation appelle à poursuivre inlassablement sa campagne pour :

● la libération des emprisonnés, notamment les « huit de Marikana » ;

● le rétablissement à leur poste de travail de tous les grévistes licenciés ;

● l'arrêt immédiat des menaces contre Julius Malema, M^{rs} Seoka et Tiyani Lybon Mabasa. ■

Brésil

Un jugement d'exception

La même Cour suprême de justice (STF) qui, en 1964, a donné une couverture légale au coup d'Etat militaire, la même qui refuse tout jugement de la torture, des disparitions et des assassinats commis par la dictature, vient de condamner à de lourdes peines de prison deux anciens présidents du Parti des travailleurs (PT), José Dirceu et José Genoïno, et trente-cinq autres dirigeants du PT, sous l'accusation de « corruption » et de « conspiration ».

Le dossier, appelé « mensalão » (« grosses mensualités ») par les médias pro-impérialistes, remonte à 2005, durant le premier mandat de Lula. Le chef de l'un des partis bourgeois avec qui, à l'époque, la direction du PT avait fait alliance au nom de la « gouvernabilité », accusait le PT d'avoir « acheté des votes de parlementaires ». Accusation qui n'a d'ailleurs jamais été prouvée.

Tout ce qui a pu être établi en réalité, c'est que des sommes d'argent ont été versées au titre de remboursements de frais de campagnes électorales des partis « alliés ».

Une pratique commune à tous les partis, dans toutes les élections. Pratique longtemps refusée par le PT, à laquelle il a fini par se soumettre, au motif de la funeste politique d'alliance avec des partis bourgeois.

Selon Markus Sokol, membre de la direction du PT et du courant O Trabalho, qui s'est toujours opposé à cette politique, « la Cour suprême ne cherche pas à juger un système, par essence cor-

rompu ; elle s'en prend au contraire au PT pour sauver le système. C'est pourquoi, le STF porte le fer dans le flanc ouvert par les erreurs du sommet du parti : la plus grande de ses erreurs ayant été le renoncement aux principes qui ont donné naissance au PT, pour s'allier au gouvernement avec les partis corrompus de la classe dominante. »

La même Cour suprême de justice qui refuse tout jugement de la torture, des disparitions et des assassinats commis par la dictature, vient de condamner à de lourdes peines de prison deux anciens présidents du Parti des travailleurs

Tout en se déclarant partisan d'une « profonde réforme des institutions, exigeant la convocation d'une Assemblée constituante souveraine pour répondre aux aspirations populaires », Marius Sokol estime que l'exigence immédiate est une réaction énergique du PT, avec des meetings publics rassemblant tous ceux qui défendent la démocratie, contre ce que d'éminents juristes appellent un « jugement d'exception ».

Jugement d'exception en effet, car, pour pouvoir condamner, la Cour a dû adopter l'étrange théorie selon laquelle la présentation de preuves ne serait pas nécessaire pour incriminer les deux

dirigeants du PT, parce qu'ils occupaient des postes leur rendant impossible de ne pas avoir participé, ou du moins toléré les actes pour lesquels ils sont condamnés.

Dans un communiqué daté du 14 novembre, le PT affiche son désaccord avec la décision, déclarant que « la Cour suprême a rendu un jugement politique, sous la pression intense des médias conservateurs, en faisant commodément coïncider la date (du jugement) avec les élections (municipales). Le procureur n'a pas caché son parti pris en déclarant qu'il serait positif que le procès interfère dans les résultats de l'élection. »

Le communiqué appelle les militants « à se mobiliser pour la défense de PT et de nos drapeaux, pour rendre le parti plus démocratique et plus lié aux luttes sociales ».

José Dirceu a pour sa part déclaré : « Je respecterai la décision, mais je ne me tairai pas. Je n'abandonnerai pas le combat. »

José Genoïno, à son tour, a déclaré que « ce procès intervient alors qu'une campagne systématique de haine se déchaîne contre mon parti (...). Ma condamnation est la tentative de condamner tout un parti. »

Le 24 novembre prochain, le groupement « Dialogue pétiste » tiendra sa cinquième rencontre nationale, avec la participation du président de la Centrale unique des travailleurs (CUT), Vagner Freitas, et de José Genoïno lui-même, rencontre qui sera ouverte par un meeting pour la défense du PT.

Edison CARDONI ■

Europe

PORTUGAL

14 novembre : "En finir avec cette politique ! Dehors le gouvernement ! Dehors le mémorandum de la troïka ! Nous voulons vivre !"

Correspondant

Les milliers et milliers de travailleurs qui ont renoncé à une journée de salaire — dans les terribles conditions dans lesquelles vivent les travailleurs, les jeunes, les retraités au Portugal en résultat des mesures réactionnaires imposées par la troïka —, ne l'ont pas fait de gaité de cœur. Ils ont massivement manifesté dans toutes les principales villes du pays, répondant à l'appel de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP), d'une grande partie des syndicats de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des syndicats indépendants. Ils l'ont fait parce qu'ils veulent en finir tout de suite avec le licenciement de 500 travailleurs chaque jour, avec la saignée de l'émigration des jeunes qualifiés indispensables à la reconstruction du Portugal. En un mot, pour sauver le pays du désastre. C'est tout un peuple qui affirme : « *Il faut en finir avec cette politique ! Dehors le gouvernement ! Dehors le mémorandum de la troïka ! Nous voulons vivre !* »

Le 27 novembre prochain, le budget 2014 doit être voté à l'Assemblée de la République. A l'initiative de militants ouvriers de toutes tendances de la ville industrielle de Marinha



A Lisbonne, Portugal.

Photo AFP

Grande, une lettre ouverte est adressée aux députés du PS, du PC, du Bloc de gauche et du parti des Verts, dont on lira ci-dessous de larges extraits.

Policiers et militaires manifestent contre le gouvernement de la troïka

Annunciatrice de l'ampleur des manifestations qui allaient avoir lieu le 14 novembre, deux manifestations ont réuni, il y a quinze jours, des centaines de policiers et de militaires contre la politique du gouvernement, chaque jour plus soumis aux injonctions de la troïka (Union européenne, BCE et FMI). Déjà, à la fin de l'année dernière, ils avaient manifesté à plusieurs reprises avec leurs familles, à l'appel de leurs organisations syndicales, parfois seuls, parfois avec l'ensemble des travailleurs et leurs organisations.

Les associations de militaires (des officiers, sergents et soldats) font état aujourd'hui, d'un sentiment de profond désaccord et de

révolte au sein des forces armées « *poussées dans une impasse* » à cause des coupes budgétaires.

L'Association du 25 Avril a ainsi refusé, cette année, de participer aux commémorations officielles de la révolution du 25 avril 1974 à l'Assemblée de la République, considérant celle-ci comme une « *assemblée octroyée par la troïka* ».

Son président (l'un des capitaines qui, en avril 1974, ont dirigé le coup d'Etat qui s'est transformé par l'action des masses en « *révolution du 25 avril* ») déclare que « *le gouvernement a perdu il y a déjà longtemps toute légitimité. Il brade le pays aux étrangers, et chaque jour qui passe est un mauvais jour de plus pour notre pays.* »

DOCUMENT

Lettre ouverte aux députés du PS, du PC, du Bloc de Gauche et du parti des Verts

"Qu'est-ce qui est en jeu dans le vote de ce budget de l'Etat ? Ne s'agit-il pas d'achever une politique qui :

- condamnera les nouvelles générations au chômage, s'offrant le luxe d'exporter de jeunes cadres qualifiés, privant le pays d'une masse critique fondamentale ;
 - continuera de fermer des petites et moyennes entreprises, dilapidant le déjà si fragile tissu industriel ;
 - continuera de vendre les entreprises publiques indispensables au développement du pays ;
 - concrétisera les menaces de démantèlement de notre service national de santé, considéré comme l'un des plus avancés d'Europe ;
 - ira jusqu'au bout de la destruction de l'Ecole publique, jetant au chômage des milliers d'enseignants et rabaissant drastiquement le niveau scolaire de la population ;
 - réduira de manière brutale les crédits à l'enseignement supérieur public (...).
- Une telle politique n'hypothèque-t-elle pas l'avenir de ce pays, en tant que nation libre et souveraine ?
- (...) Messieurs et mesdames les députés de l'opposition, vous avez vous-mêmes déclaré

publiquement que le gouvernement et la majorité qui le soutient n'ont pas la moindre légitimité pour continuer à gouverner avec ce programme.

Ce peut-il alors que vous laissiez cette majorité illégitime prononcer le 27 novembre, à travers le vote du budget, la destruction du pays et la perte de sa souveraineté ?

Messieurs et mesdames les députés, Nous sommes des militants politiques et syndicaux d'origines politiques diverses de Marinha Grande où nous avons combattu et continuons de combattre pour défendre les droits conquis avec le 25 Avril et qui sont inscrits dans la Constitution de la République.

Messieurs et mesdames les députés, L'appel que nous vous adressons est que ce 27 novembre, lors du vote final du budget, vous ne vous contentiez pas de voter contre, mais que vous abandonniez le Parlement et que vous votiez avec le peuple, en vous joignant à la manifestation devant l'Assemblée de la République, laissant ainsi isolés le PSD et le CDS, bloquant politiquement le gouvernement.

Ce budget ne peut être voté !

Ce gouvernement ne peut continuer !

C'est l'avenir et l'indépendance du pays qui sont en cause ! »

ESPAGNE

Des millions en grève et en manifestation : et maintenant ?

En Espagne et au Portugal, ce 14 novembre, des millions sont allés à la grève et ont manifesté dans toutes les villes du pays.

En Espagne, près de 10 millions de travailleurs étaient en grève et le service minimum mis en application par les syndicats a empêché 2,5 millions de travailleurs d'y participer. A cela s'ajoutent les centaines de milliers de jeunes, étudiants et lycéens, qui ont eux, participé à la grève.

Dans plus d'une centaine de villes du pays, des centaines de milliers de retraités, de chômeurs y compris de petits commerçants se sont joints aux manifestants. Un million à Madrid, autant à Barcelone, 500 000 en Galice, considérée comme la région la moins mobilisée du pays. Plus de 3 millions ont donc participé aux manifestations du 14 novembre. Le mot d'ordre était unanime, du nord au sud : « *Dehors le gouvernement !* », auquel s'ajoutaient : « *Retrait du projet de budget 2013 en débat aux Cortes !* », « *Retrait de toutes les coupes ! Retrait de la réforme du Code du travail !* » qui a entraîné 800 000 nouveaux licenciements durant les mois précédents.



A Madrid, Espagne.

Photo AFP

ET APRÈS LA GRÈVE, QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Le budget 2013 est en plein débat aux Cortes (Parlement). Il a été adopté en première lecture. La majorité parlementaire du Parti populaire (droite) a rejeté tous les amendements importants.

Ce budget est un nouveau plan d'ajustement décidé sous l'injonction de l'Union européenne et du FMI. Il accélère le démantèlement de la santé et de l'éducation publique, ouvre la voie au licenciement des employés des services publics et permet que les expulsions se poursuivent, malgré le moratoire « *pour des cas extrêmes* » que le gouvernement vient d'adopter par décret-loi.

Face aux puissantes mobilisations qui se poursuivent chaque jour contre les expulsions, le gouvernement a peur d'une explosion sociale, et c'est pourquoi il a modifié quelques éléments de la loi sur les hypothèques pour tenter de limiter le nombre d'expulsions.

Mais toute la presse du vendredi 16 novembre souligne que ce moratoire respecte les intérêts des banques, les plus grands propriétaires immobiliers du pays. Le gouvernement a reçu l'aide du secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Alfredo Rubalcaba, qui a tout de suite proposé un pacte sur cette question.

Et même si, au bout du compte, il n'a pas été signé, cela démontre la disponibilité de la direction du PSOE à empêcher la chute du gouvernement, quitte à subir de plein fouet l'indignation des masses.

QUE PROPOSENT AUJOURD'HUI LES DIRIGEANTS DE L'UGT ET DES CCOO ?

Toxo, secrétaire général des Commissions ouvrières (CCOO), a déclaré :

« *Si le gouvernement n'a aucun doute sur les exigences du peuple espagnol, il devrait convoquer un référendum pour que les citoyens puissent se prononcer sur sa politique.* »

Mendez, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs (UGT), a pour sa part déclaré :

« *Nous allons poursuivre l'exigence de la convocation d'un référendum pour que les citoyens*

disent s'ils sont d'accord ou pas avec les coupes budgétaires décidées par le gouvernement. »

Mais tout le monde est conscient que depuis de longs mois, notamment de la journée de grève du 29 mars au 14 novembre, les travailleurs, les jeunes, la majorité de la population se sont prononcés clairement contre la politique du gouvernement et ont exigé sa démission.

Appeler aujourd'hui à ramasser des milliers de signatures pour la convocation d'un référendum, n'est-ce pas offrir une bouée de sauvetage au gouvernement ? C'est en tout cas le sentiment général de millions de travailleurs.

ALORS, QUOI FAIRE ?

Si le 14 novembre au soir, dans les meetings de clôture, répondant aux millions qui étaient dans la rue, Toxo et Mendez avaient déclaré :

« *Nous appelons à poursuivre cette mobilisation, ces manifestations dans tout le pays, y compris la grève, sans donner aucune trêve au gouvernement qui nous enfonce dans la misère* », qui peut douter que les millions qui étaient dans la rue auraient voté à l'unanimité : « *Allons-y ! On peut faire reculer le gouvernement !* »

Et cela aurait tout changé. Pourtant, Toxo et Mendez ont envoyé une lettre au président du gouvernement, Mariano Rajoy, le suppliant de convoquer un référendum. Mais le cri unanime des quatre millions de manifestants du 14 novembre a eu une suite : dimanche 18 novembre, une centaine de milliers de manifestants ont envahi les rues de Madrid.

Dans leur grande majorité, des médecins, des infirmiers et des personnels sanitaires ont défilé aux cris de : « *La santé publique n'est pas à vendre !* » Vingt hôpitaux de Madrid sont occupés, contre le projet de privatisation du gouvernement, et les syndicats annoncent quatre jours de grève à la fin du mois.

Dans le même temps, les éboueurs de Madrid sont en grève, et on ne compte plus les nombreux conflits et grèves qui secouent tout le pays.

Les travailleurs sont disponibles pour en finir avec ce gouvernement et ses plans de misère.

A l'initiative de militants ouvriers de l'Etat espagnol, une proposition d'organiser une conférence ouvrière européenne

Rassembler la force unie des travailleurs, des peuples et de leurs organisations, pour défaire les plans criminels de l'Union européenne et de la troïka

Il y a deux semaines, en pleine préparation de la grève générale du 14 novembre en Espagne et au Portugal, des militants ouvriers de l'Etat espagnol proposaient de convoquer une conférence ouvrière européenne, pour aider à rassembler la force unie des travailleurs, des peuples et de leurs organisations, pour défaire les plans criminels de l'Union européenne et de la troïka (Fonds monétaire international, Banque centrale européenne et Commission européenne).

Des militants portugais, allemands, français, suisses et britanniques ont commencé à leur répondre positivement et ont signé la lettre qui leur était adressée.

La grève générale du 14 novembre a eu lieu. Les problèmes soulevés dans cette lettre sont aujourd'hui posés avec plus d'acuité que jamais.

Pour donner à la conférence ouvrière européenne la représentativité qu'elle appelle, les signataires proposent de l'organiser début mars 2013 dans l'Etat espagnol.

Chers camarades,

Nous sommes des militants ouvriers de l'Etat espagnol, engagés de toutes nos forces dans la préparation de la grève générale, appelée par nos deux centrales syndicales UGT et CCOO (*Union générale des travailleurs et Commissions ouvrières – NDLR*), le 14 novembre dans notre pays. Nous nous adressons à vous pour vous proposer d'organiser ensemble une "conférence ouvrière européenne" pour en finir avec les plans et les mémorandums meurtriers que la troïka (Union européenne, BCE, FMI) cherche à imposer dans chacun de nos pays.

Vous le savez, les camarades portugais sont appelés, comme nous, ce 14 novembre, à la grève générale, par la CGTP et plusieurs syndicats de l'UGT (*Confédération générale des travailleurs portugais et Union générale des travailleurs – NDLR*).

Dans cette grève, nous voulons forger des liens d'unité pour qu'elle soit la plus puissante possible. Nous combattons pour que la volonté de la majorité de nos peuples s'exprime sans ambiguïté : abrogation totale et immédiate du plan d'austérité et de la réforme du Code du travail ! Dehors Rajoy !

Nous sommes engagés dans cette grève avec la volonté de gagner, mais aussi avec une interrogation qui recoupe, nous le savons, les problèmes rencontrés dans des grèves générales de ce type, ces derniers mois, en Espagne mais aussi au Portugal, en Grèce, etc., à savoir : s'agit-il de rassembler toutes les forces de la classe ouvrière avec les organisations pour aider à balayer les plans et les mémorandums ? Ou s'agit-il d'une journée de grève sans lendemain, faisant suite à et précédant d'autres journées, laissant toute latitude au gouvernement de poursuivre l'application de ces plans ?

Chers camarades,

Notre société tout entière est arrivée à un point de rupture. Les fondations de ce qui faisait jusqu'à aujourd'hui la spécificité des "sociétés européennes" – invoquée tous les jours par les dirigeants de l'Union européenne pour tenter de nous convaincre d'accepter les sacrifices qui devraient "sauver" la zone euro – sont en train de lâcher.

Seuls le retrait du plan Rajoy et l'abrogation de toutes les mesures prises par son gouvernement en application des directives de la troïka, à commencer par les réformes du travail mises en place par Zapatero et Rajoy, pourront détourner notre peuple des actions désespérées que l'absence de toute issue politique provoquerait inéluctablement.

Deux lignes contradictoires s'opposent : l'une exprimée dans les mobilisations en cours qui cherchent à en finir avec les plans de la troïka ; l'autre étant de faciliter leur application en accompagnant les plans, comme nous le propose la Confédération européenne des syndicats (CES), au nom de la fiction de "l'Europe sociale".

Une force immense est prête. Face à l'offensive qui veut faire de nous des mendiants, des esclaves d'une dette qui n'est pas la nôtre et qui hypothèque le présent et l'avenir de plusieurs générations, cette immense force se saisit de ses organisations de classe pour s'unir, dans le but de vaincre cette politique. Dans l'Etat espagnol comme au Portugal, elle cherche, dans la préparation du 14 novembre, à construire les solides points d'appui qui permettront de submerger les obstacles dressés devant la mobilisation.

Chers camarades,

La majorité d'entre vous, nous le savons, est face à ce même problème. C'est la raison pour laquelle nous nous adressons à vous, militants et responsables ouvriers de toute l'Europe.

Notre sort est lié. Alors que, devant l'immense colère et la menace d'une explosion incontrôlée provoquées par le projet de budget 2013 de Rajoy dicté par Bruxelles et le FMI, les directions de nos organisations ont dû appeler à la grève générale le 14 novembre, il est clair qu'une grève générale

"Une force immense est prête, face à l'offensive qui veut faire de nous des mendiants, des esclaves d'une dette qui n'est pas la nôtre et qui hypothèque le présent et l'avenir de plusieurs générations"



A Madrid, 14 novembre.

Photo AFP

à l'échelle de toute l'Europe, appelée par les organisations syndicales sur le mot d'ordre clair de retrait des plans de la troïka serait un point d'appui pour tous les peuples d'Europe. N'est-ce pas ce qu'attendent les travailleurs qui combattent ? Ne sont-ils pas prêts à répondre positivement, comme au Portugal, où ils ont déferlé en masse dans toutes les villes pour dire : "Mémorandum à la poubelle ! Dehors le gouvernement Passos Coelho !", ou bien en Espagne, aux cris de : "Non aux coupes budgétaires, gouvernement démission !" ?

Mais la CES, qui prétend lutter contre les plans d'austérité, appelle à une "journée d'action et de solidarité pour un contrat social pour l'Europe", une journée qui "tout en soutenant l'objectif d'assainissement des budgets (...) œuvre pour le développement durable de l'Europe". Et elle conclut son appel en soulignant son soutien indéfectible au traité de Lisbonne.

Fixer à cette journée d'action la lutte pour "l'objectif d'assainissement des budgets" dans un pays où des centaines

de milliers de retraités ont été plongés dans la misère au nom de cet "assainissement", c'est strictement l'inverse de ce pour quoi des centaines de milliers de travailleurs vont se mettre en grève et manifester.

Chers camarades,

Cette fois, c'est à notre tour de nous poser les questions brûlantes que posent depuis des mois et des mois les mobilisations ouvrières et populaires en Grèce.

Combien de malades devront mourir, faute de soins, les hôpitaux ayant été privés des moyens indispensables, en vertu de la mise en œuvre par l'Union européenne des "objectifs d'assainissement des budgets" ?

Combien de familles ouvrières devraient être expulsées de leurs logements ? Combien de nouveaux retraités devront être plongés dans la misère honteuse dans laquelle le plan Rajoy et celui du gouvernement portugais les précipitent déjà ? Jusqu'à quel degré de désespoir devons-nous accepter de laisser plonger notre jeunesse ?

Devrions-nous accepter de laisser partir nos enfants dans une vague d'émigration massive des forces vives de nos pays, comme du temps de Franco et de Salazar ?

Combien d'emplois faudrait-il encore accepter de perdre, après les centaines de milliers de licenciements qui ont eu lieu dans le secteur du bâtiment et dans tous les secteurs ? Quel degré de déréglementation faudrait-il que nous acceptions pour satisfaire aux nouveaux critères de compétitivité imposés par Bruxelles ?

De quel pourcentage de leurs salaires les fonctionnaires devraient-ils accepter l'amputation ?

En un mot, en vertu de quels "principes supérieurs" devrions-nous, nous, militants et responsables ouvriers, accepter ces "règles" édictées par les technocrates corrompus, nommés arbitrairement par Bruxelles, qui sont en train de saper les bases de toute la civilisation ?

Tout cela pour que les fonds financiers internationaux, les banques et les spéculateurs de tous acabit perçoivent les dividendes scandaleux des "prêts" que l'Union européenne a poussé les Etats, les régions et les municipalités à souscrire – avec la collaboration-complicité de tous nos gouvernements, de droite comme de "gauche". Pour eux, toute vie sociale doit être soumise au respect des traités européens, renforcés par l'adoption récente du TSCG et du MES, traités qui veulent priver tous les peuples et les nations de leur souveraineté.

Chers camarades,

Tous nos pays sont entraînés dans la même spirale destructrice. La Grèce, l'Espagne, le Portugal...

Mais la troïka cible aujourd'hui la France et l'Allemagne. Notre sort à tous est intimement lié à la capacité que nous aurons de déployer une force unie, à laquelle pas un gouvernement, pas une Commission de Bruxelles, pas un plan du FMI ne pourra résister.

C'est dans le combat commun pour imposer l'abrogation des plans et des traités qui nous frappent, pour défaire les gouvernements soumis à l'Union européenne et ouvrir la voie à des gouvernements qui abrogent ces plans et ces traités que nous assurerons ensemble l'avenir de paix que seule une union libre des peuples libres d'Europe peut assurer.

C'est la raison qui nous amène à vous faire la proposition d'organiser ensemble une véritable et large conférence ouvrière européenne, où des délégations représentatives de différents courants du mouvement ouvrier débattront librement dans un objectif unique : contribuer, de façon coordonnée, dans chacun de nos pays, à lever les obstacles qui se dressent contre la réalisation de l'unité :

- pour abroger les plans assassins de l'Union européenne et ses traités ;
- contre la dictature de la troïka.

Premiers signataires :

Jordi Salvador Duch, secrétaire général de l'UGT de Tarragone ; **Luis Gonzalez**, conseil confédéral des Commissions ouvrières (CCOO) de Séville ; **Rafael Aguilera**, membre du comité fédéral de la fédération des services publics de l'UGT de Barcelone ; **Jesus Bejar Sanchez**, membre du conseil régional des CCOO de Madrid ; **Koldo Mendez**, secrétaire général de l'UPTA-UGT (travailleurs indépendants), membre du PSOE d'Euskadi ; **Juanjo Lorente**, conseiller municipal d'Aldai, membre du PC, à Valence ; **Pablo Garcia-Cano**, membre de la commission exécutive de la fédération de l'industrie des CCOO de Madrid ; **Manuel Iniesta**, membre de la fédération de la chimie (Fiteqa) des CCOO, membre de la Gauche unie alternative de Barcelone ; **Maria Jesus Fernandez Osenjo**, fédération des services publics de l'UGT Santé de Bilbao ; **Enrique Sanchez**, secrétaire général de l'UGT de Millars, Plana, Palancia (Castellon) ; **Baltasar Santos Fernandez**, membre de l'UGT et du PS de Catalogne (Vendrell-Tarragone) ; **Manuel Cuso**, comité de rédaction d'*Informacion Obrera*, de Madrid ; **Francisco Cepeda**, membre de la commission exécutive de la fédération de l'imprimerie CCOO de Madrid ; **Jose Antonio Iniesta Martin**, membre du PS et de l'UGT de Barcelone ; **José Almela**, secrétaire général du MCA (métallurgie et construction)-UGT de Millars, **Plana Baxa**, Palancia (Castellon) ; **José Maria Ollero Centeno**, conseiller municipal Gauche Unie d'Aznalcázar, Séville.